

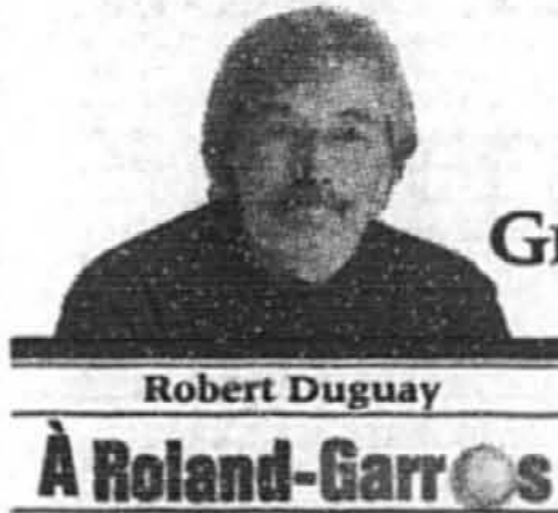
Cyberpresse

La nouvelle ère
du sur-mesure page A11

CIBC Économie
La CIBC
«se réorganise»
pour réduire ses dépenses
page C3



Hockey
Hackett
avec le Canadien
pour les quatre
prochaines
saisons page S2



Une
finale
Graf-Hingis
page S5

Robert Duguay
À Roland-Garros

La paix est tout près

■ L'OTAN reste prudente ■ Les frappes continuent

d'après AFP, AP et PC
BELGRADE

Slobodan Milosevic a cédé sous les bombes des Occidentaux. Le président yougoslave a accepté hier un plan de paix sur le Kosovo après 72 jours de frappes aériennes qui ont dévasté le pays et vu l'exode de 850 000 Kosovars, chassés par la purification ethnique organisée par le pouvoir serbe.

Si l'accord est accepté, on ne peut toutefois pas encore parler d'une paix véritable dans cette partie des Balkans, puisque les bombardements de l'OTAN se poursuivront tant qu'un retrait des forces serbes ne se sera pas manifesté concrètement au Kosovo.

Reste que le président yougoslave a fait d'importantes concessions hier en acceptant la proposi-

tion (voir page B1) qui lui avait été présentée mercredi par les émissaires européen et russe, le Finlandais Martti Ahtisaari et Viktor Tchernomyrdine. Le Parlement serbe a lui aussi approuvé le document qui, comme l'a toujours exigé l'OTAN, prévoit un retrait de l'armée et de la police serbes du Kosovo (dans les sept jours), le déploiement d'une force internationale dans la province et

le retour des Kosovars chez eux.

Ce n'est qu'après le début d'un retrait véritable des Serbes que l'Alliance atlantique suspendra ses activités militaires. Le plan prévoit aussi la mise en place d'une administration provisoire pour le Kosovo et une autonomie substantielle des Kosovars à l'intérieur de la République fédérale yougoslave.

Voir LA PAIX en A2



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Brian Mulroney

Harris perd des plumes

GÉRALD LeBLANC
TORONTO

Mike Harris pourra continuer la Révolution du bon sens amorcée en 1995.

Le chef conservateur a obtenu hier un deuxième gouvernement majoritaire, ce que personne n'avait réussi en Ontario depuis la victoire de John Robarts en 1967.

Dans les 103 élus, on comptait 60 conservateurs, 34 libéraux et 9 néo-démocrates, tandis que le vote populaire se partageait ainsi: conservateurs 45%; libéraux, 40%; néo-démocrates, 14% et 1% aux autres partis.

Les trois chefs de parti ont été réélus, Mike Harris à North Bay, le libéral Dalton McGuinty à Ottawa et le néo-démocrate Howard Hampton dans l'immense circonscription du nord-ouest de la province, un territoire aussi grand que la France et où l'on affiche une heure plus tôt, comme chez la voisine du Manitoba.

Trois ministres du gouvernement Harris ont mordu la poussière: Isabel Bassett, Dave Johnson et Noble Villeneuve, député de Cornwall et ministre des Affaires francophones qui a subi le contrecoup de la fermeture de l'hôpital universitaire Montfort.

Voir HARRIS en A2

Parmi les géants!



PHOTO PC

Une statue de René Lévesque, oeuvre du sculpteur Fabien Pagé, a été dévoilée devant l'Assemblée nationale, hier, en présence de la veuve de l'ex-premier ministre, Corinne Côté-Lévesque, et du premier ministre Lucien Bouchard. « Il est un géant parmi les géants », a dit le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau. Lucien Bouchard a voulu souligner l'héritage laissé par René Lévesque: « Il a fait découvrir aux Québécois le droit inaliénable de décider eux-mêmes de leur destin. » Devant la statue de bronze, qui leur semblait toute petite sur son socle, certains se sont demandé si elle était bien grandeur nature (René Lévesque faisait 1m65).

Mulroney fustige Chrétien et l'OTAN

GILLES TOUPIN

La décision du premier ministre Jean Chrétien d'engager les Forces armées canadiennes aux côtés de l'OTAN dans le conflit contre la Yougoslavie a terni de façon quasi irréparable la réputation traditionnelle de pacificateur associée depuis longtemps au Canada.

C'est ce que croit fermement l'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, qui a fait ces remarques au cours d'une entrevue à La Presse, consacrée principalement au dixième anniversaire de l'accord de libre-échange Canada-USA et à sa vision de la scène politique actuelle sous la houlette des libéraux de Jean Chrétien. La Presse publiera dans son numéro de demain l'essentiel des propos, souvent dévastateurs, de l'ancien premier ministre conservateur.

M. Mulroney se dit abasourdi par la facilité avec laquelle Jean Chrétien a piétiné la pierre angulaire de la réputation du Canada sur la scène internationale, c'est-à-dire l'engagement inébranlable que les gouvernements successifs à Ottawa ont toujours eu envers l'Organisation des Nations unies.

Au lieu de cela, le Canada s'est associé à une mission de l'OTAN qui a transformé sa doctrine.

Voir MULRONEY en A2

Un précédent

Le gouvernement Bouchard a imposé le bâillon hier pour obtenir l'adoption du projet de loi 63, qui permet au ministère du Revenu de transmettre des renseignements confidentiels à des firmes externes. Jean Charest a qualifié cette décision de précédent dangereux. Le bâillon restreint la durée du débat à quelques heures avant de procéder au vote.

Nos informations, page B5

L'enseignement de l'anglais au primaire voué à l'échec

Les professeurs n'ont pas la compétence, prétend le linguiste Gilles Bibeau

ANDRÉ PRATTE
SHERBROOKE

L'enseignement de l'anglais en troisième année, qui commencera à l'automne 2001 dans les écoles du Québec, est voué à l'échec. C'est ce qu'a soutenu hier le linguiste Gilles Bibeau, un des premiers spécialistes québécois de l'enseignement des langues.

Selon M. Bibeau, qui prenait la parole au Congrès canadien des

sciences sociales et humaines, à l'Université de Sherbrooke, les professeurs du primaire n'ont pas la compétence pour enseigner l'anglais de façon profitable. « Dans la majorité des écoles, les institutrices qui enseignent la langue seconde n'ont reçu aucune formation là-dedans. Très souvent, elles ne parlent pas l'anglais. »

C'est la ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois, qui a annoncé il y a deux ans que l'an-

glais serait désormais enseigné dès la troisième année du primaire, plutôt qu'à compter de la quatrième. Ce changement fait partie d'une vaste révision des programmes d'études mise en oeuvre suivant les recommandations d'un groupe de travail présidé par Paul Inchauspé.

Gilles Bibeau, qui vient de prendre sa retraite après 30 ans d'enseignement à l'Université de Montréal, affirme que la décision du gouvernement ne fera qu'aggraver

la pénurie de professeurs de langue seconde qualifiés. « Au secondaire, plus de 50 % des enseignants d'anglais au Québec ne sont pas spécialisés en anglais, mais plutôt en maths, en sciences, en français, soutient M. Bibeau. En sixième année, ça a commencé à se corriger un petit peu (avec l'avènement de l'enseignement intensif), mais en cinquième, quatrième, et troisième années, la situation va empirer! »

Voir L'ENSEIGNEMENT en A2

211
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index B15
- immobilier B15, C10
- marchandises C11
- emplois C11 et C12
- automobile C12 à C14

- affaires C2
Arts et spectacles B7 à B14
- horaire spectacles B13
- horaire télévision B8
Bandes dessinées C11

Bridge C14
Cyberpresse A11
Décès C15
Économie C1 à C14
Êtes-vous observateur? B15

Feuilleton C13
Horoscope C12
Loteries A2 et A8
Monde B1 et B4
Mots croisés C10 et S10
Mot mystère C13

Opinions B3
Politique B5 et B6
Tabloid Sports
- Robert Duguay S5

ÉDITORIAL

Paix et balkanisation
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Passages nuageux
Max. 23, min. 12
cahier Sports
page 16



6 21924 98765 1

Donne fête papa... de Nikon et L.L. Lozeau

Nikon PRONEA S

- Boîtier Pronea S léger et compact
- Objectif zoom 30 - 60 mm F4 - 5.6
- Rembobinage à mi-course
- Retardateur, flash incorporé
- Incluant piles et film

549⁹⁹⁹

Nikon NUVIS S

- Appareil APS léger et compact
- Boîtier en acier inoxydable
- Zoom 3x ultra silencieux
- Chargement du film partiellement exposé
- Titrages préintégré
- Flash incorporé avec atténuateur des yeux rouges
- Ensemble incluant étui et courroie

429⁹⁹⁹

JUMELLES Nikon

EGRET 8x40CF

- Grossissement de 8x
- Ideales pour l'observation des oiseaux

159⁹⁹⁹

L.L. Lozeau

LE GRAND-CHEF DE LA PHOTO VIDEO ET DE L'IMAGERIE NUMERIQUE

6224 Saint-Hubert, Montréal
(514) 274-6577
information@llozeau.com

Suites de la une

Harris perd des plumes

HARRIS / Suite de la page A1

Le Parti néo-démocrate de Howard Hampton n'a pas franchi la barre des 12 députés requis pour obtenir les avantages consentis aux partis reconnus. On pourrait cependant baisser le seuil de 12, établi alors qu'on élisait 130 députés et non 103 comme ce fut le cas hier.

Ce redécoupage de la carte électorale, qui correspond maintenant à celle du gouvernement fédéral, a causé certains problèmes. La carte fédérale de 1997 comportait de nombreux trous et il a fallu s'ajuster aux locaux de vote des nouveaux comtés. Au point où dans une douzaine de comtés, certains bureaux de vote ont ouvert en retard et il a fallu prolonger la période de vote de plus de deux heures.

Le Parti libéral, qui a d'abord demandé de retarder la divulgation des résultats, réclame une enquête sur ce fouillis électoral.

Selon leur habitude, les Ontariens ont voté en moins grand nombre que les autres Canadiens: un taux de participation de 60 %, dans la bonne moyenne des quatre dernières élections, alors que c'est plus proche de 80 % au Québec.

La victoire de Mike Harris n'est pas aussi éclatante que l'avaient prédit les sondages. Il a aussi bien fait qu'en 1995 dans le pourcentage du vote populaire, entre 44 et 45 %, avec cependant moins de sièges, 60 sur 103 contre 82 sur 130.

Pour les libéraux de Dalton McGuinty, il s'agit d'une vraie victoire morale puisqu'ils obtiennent 34 députés contre 23 en 1995 et surtout tout près de 40 % du vote populaire.

Ce sont les néo-démocrates qui ont perdu sur tous les tableaux. C'est leur pire score depuis 30 ans, malgré l'excellente performance de leur chef, Howard Hampton. Quand on voit le conservateur Jerry Ouellet se faire réélire par les syndiqués d'Oshawa, l'ancien fief d'Ed Broadbent, on cherche la place d'un troisième parti dans l'univers polarisé du nouvel Ontario.

Si le premier mandat avait tourné autour des réductions de taxes et de la taille du gouvernement, le second promet de graviter autour de la loi et l'ordre, comme l'indiquent plusieurs propositions du plan d'action dévoilé en début de campagne.

Dans son discours de victoire prononcé à North Bay, le premier ministre a livré deux messages. Après avoir dit qu'il ferait ce qu'il avait promis, comme en 1995, il a tendu la main à tous les Ontariens.

« Durant toute la campagne, trois ambulanciers m'ont suivi dans leur ambulance de protestation. À la fin de la campagne, je suis allé les rencontrer dans un terrain de stationnement de Toronto. Nous avons échangé une poignée de main et nous avons convenu qu'il était possible de travailler ensemble », a dit Mike Harris, le seul des trois leaders à ne pas porter de cravate.

La paix est tout près

LA PAIX / Suite de la page A1

En revanche, il n'est pas question d'État indépendant pour eux.

Les chefs de gouvernements occidentaux se sont réjouis de cette entente, tout en demeurant très prudents. Tant Bill Clinton que Jean Chrétien ont rappelé que le président Milosevic avait souvent manqué à sa parole et qu'il convenait de maintenir la pression militaire jusqu'à ce que des gestes concrets soient faits.

Et, de fait, les bombardements de l'OTAN se sont poursuivis sur la Yougoslavie au cours des dernières 24 heures, mais ont épargné Belgrade. Des combats ont aussi eu lieu entre les forces serbes et l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Celle-ci a indiqué par la voix de son leader politique, Hashim Thaçi, qu'elle ap-

prouve le plan de paix, vu par la plupart des personnes interrogées à Belgrade comme « une capitulation ». Les réfugiés kosovars sont pour leur part demeurés sceptiques. Ils attendent de voir ce qui arrivera vraiment avant de se réjouir.

Selon l'OTAN, les 72 jours de frappes aériennes ont fait plus de 10 000 morts et blessés parmi les forces serbes. Le commissaire européen aux finances, Yves Thibault de Silguy, a quant à lui fixé à 27 milliards CAN le coût de reconstruction de la Yougoslavie et de l'aide à apporter aux pays touchés par la guerre.

Si la Yougoslavie a été lourdement affectée aux plans militaire et économique, le plan russo-occidental lui a tout de même laissé un peu de jeu en garantissant sa souveraineté. La RFY maintient son intégrité territoriale et pourra garder quelques soldats au Kosovo. Le plan donne aussi la prééminence aux Nations unies pour sa

mise en oeuvre et la création d'une « administration intérimaire » au Kosovo.

On évite aussi d'écrire en toutes lettres que l'OTAN commandera la force internationale de sécurité dans la province à majorité musulmane. Mais on sait que c'est ce qui se passera et, dans les faits, Slobodan Milosevic a capitulé en acceptant que cette force soit armée et autorisée à recourir à la force pour remplir son mandat, la sécurisation du retour des réfugiés.

Le président yougoslave sort affaibli de cette guerre, faisant davantage de concessions que ce qu'on lui demandait il y a quelques mois à Rambouillet. À l'époque, on parlait du maintien de près de 11 000 de ses soldats au Kosovo. Ils sont devenus aujourd'hui des « centaines », qui seront chargés du contrôle aux frontières et des « lieux historiques » pour les Serbes, comme les monastères.

Mulroney fustige Chrétien et l'OTAN

MULRONEY / Suite de la page A1

« D'une vocation strictement vouée à la défense, a affirmé Brian Mulroney, l'OTAN s'est transformée en un instrument d'agression contre un pays souverain, la Yougoslavie. Je n'ai jamais vu ça! La doctrine défensive de l'OTAN, son article 2, était pourtant d'inspiration canadienne. Au lieu de cela, nous nous retrouvons dans une situation où 19 pays indépendants bombardent un pays souverain, où 19 pays indépendants bombardent des enfants qui meurent chaque jour.

« Qu'a-t-on fait, enchaîne Brian Mulroney, de notre réputation de pays dédié partout dans le monde au maintien de la paix? Qu'a-t-on

fait de nos prétentions face à l'ONU? Qu'a-t-on fait de nos prétentions d'amitié face à la Russie et à la Chine? »

L'ancien premier ministre rappelle que lors de la guerre du Golfe, en 1991, Jean Chrétien clamait tout haut que toutes les décisions devaient être approuvées par le Conseil de sécurité. Cette fois, alors qu'il est au pouvoir, M. Chrétien ne daigne même pas soumettre la participation canadienne aux frappes aériennes contre la Yougoslavie à un vote rigoureux à la Chambre des communes, pas plus qu'à un grand débat historique avec tous les Canadiens.

M. Mulroney rappelle qu'en 1991, il n'avait pas craint de soumettre aux voix des parlementaires sa décision de rallier le Canada à la lutte contre Saddam Hussein.

« Qu'on ne me dise pas que le gouvernement libéral a refusé de porter devant le Conseil de sécurité la question du Kosovo sous prétexte qu'il avait peur du veto russe! Je n'accepte pas cela, lance Brian Mulroney. En 1991, à l'ONU, mon gouvernement n'a pas eu peur d'affronter la menace du veto. Nous avons convaincu tous les membres du conseil d'agir contre l'Irak. Cette fois, les Russes avaient peut-être une bonne raison d'être de leur veto. Ils savaient peut-être, entre autres choses, que Milosevic ne céderait pas dans les 48 heures... »

M. Mulroney a déclaré qu'il n'acceptait pas les agissements de Milosevic et qu'il appuyait, maintenant qu'ils sont dans la bataille, les actions des soldats canadiens. Mais il maintient que l'approche de

Jean Chrétien est la mauvaise. « Il aurait fallu qu'on isole complètement Milosevic, que l'on mette la Yougoslavie au ban de la communauté internationale, qu'on l'étouffe économiquement, jusqu'à ce qu'ils cessent leurs actions au Kosovo. Et j'aurais voulu que le tout soit approuvé par l'ONU. »

« Lors de l'élargissement de l'OTAN à la Hongrie, à la République tchèque et à la Pologne, rappelle M. Mulroney, la Russie criait sur tous les toits que l'OTAN avait des visées agressives. Nous affirmions que non. Aujourd'hui, nous venons de donner raison à la Russie et nous nous sommes aliénés un de nos meilleurs amis, la Chine. Toutes ces notes-là, nous allons un jour les payer très cher. »

L'enseignement de l'anglais au primaire voué à l'échec

L'ENSEIGNEMENT / Suite de la page A1

« Dans la comptabilité du ministère, il va y avoir tant d'heures pour l'enseignement de l'anglais en troisième année. Mais qui va enseigner l'anglais aux élèves de troisième, alors que ça ne se fait même pas de façon adéquate à l'heure actuelle? Le ministère de l'Éducation n'a pas d'argent pour ajouter du personnel. »

« Elles sont qualifiées »

Les affirmations de M. Bibeau ont été contredites par la présidente du Regroupement des responsables de l'enseignement de l'anglais langue seconde (REALS), Suzanne Guay. « Au primaire, ce sont généralement des spécialistes qui enseignent l'anglais, pas les titulaires. Ces spécialistes sont qualifiées et parlent assez bien l'anglais », a dit Mme Guay à *La Presse*, qui l'a jointe à Québec où elle doit rencontrer ce matin les responsables du dossier au ministère de

l'Éducation. Le REALS représente les responsables de l'enseignement de l'anglais d'une quarantaine de commissions scolaires.

Mme Guay concède que par le passé, au niveau secondaire, les mises en disponibilité ont pu pousser vers l'anglais des enseignants dont ce n'était pas la première spécialité. « Mais les commissions scolaires ont été vigilantes pour demander que ces enseignants reçoivent la formation appropriée », assure cette conseillère pédagogique de la commission scolaire Val-des-Cerfs, de Granby.

Quant aux chances de succès de l'enseignement de l'anglais en troisième année, Mme Guay, est prudente. « Nous ne savons pas encore comment sera réorganisé le régime pédagogique pour faire place à cette heure supplémentaire d'anglais en troisième année. » Certaines commissions scolaires envisageraient de réduire de deux heures à une heure par semaine l'enseignement de la langue seconde en quatrième année, pour transférer l'heure récupérée en troi-

sième année. Selon ce scénario, en sortant du primaire, les élèves n'auront pas reçu une minute de plus de cours d'anglais que sous l'ancien régime. « C'est pourquoi nous demandions à la ministre: nous avons une année de plus, mais aurons-nous des minutes de plus? » rappelle la présidente du REALS.

Pour sa part, le professeur Bibeau estime que la décision du ministère repose sur une prémisse erronée selon laquelle plus on est jeune, plus on apprend facilement une langue seconde. « Des études ont montré très clairement que c'était le contraire: dans le contexte scolaire, les adultes apprennent mieux, plus rapidement que les enfants. »

Le linguiste estime qu'un enseignement plus tardif, mais intensif, serait plus profitable. Ce que semble croire aussi Suzanne Guay, tout en se gardant de critiquer l'approche choisie par Québec. « Beaucoup de recherches ont montré que plus le temps d'enseignement est regroupé, meilleurs sont les résultats. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinet.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

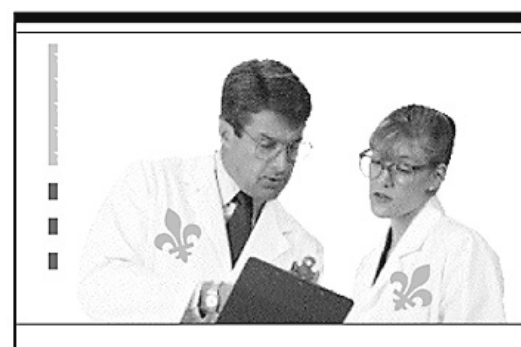
LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 427
à quatre chiffres : 3733

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;
■ à Saint-Vincent de Paul: École polymécanique de Laval, 4095, boul. Lévesque Est, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 300 donneurs;
■ à Laval-des-Rapides: école d'Éducation internationale, 125, boul. des Prairies, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 300 donneurs;
■ à Sainte-Rose, Laval: école Curé-Antoine-Labelle, 216, boul. Marc-Aurèle-Fortin, de 15 h à 20 h 30. Objectif: 300 donneurs;
■ à Lanoraie-d'Autray: pavillon Jean-Bourdon, 12, rue Louis-Joseph Doucet, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Des médecins d'ici aux États-Unis

■ La petite ville de London, dans le sud du Kentucky, a trouvé une solution à sa pénurie de médecins. Elle en a recruté six à Joliette, à Saint-Jean et à Montréal. Demain, Richard Héту, correspondant de *La Presse* aux États-Unis, raconte comment des spécialistes ont quitté le Québec pour aller faire carrière outre-frontière. Il nous dit que tous, sans exception, ont quitté le Québec parce qu'ils en avaient assez de travailler dans un système de santé chaotique et frustrant.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

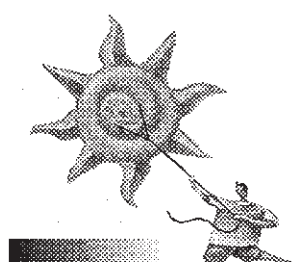
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Selon vous, le plan de paix accepté par Belgrade a-t-il des chances de réussir?

Faites-vous un bilan positif des dix années de libre-échange nord-américain?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 67 %
Non: 33 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



LOISIRS d'été 99

Un cahier spécial à ne pas manquer
demain dans

La Presse

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN



Toujours pas d'indice pour retrouver Jolène

■ Après avoir passé à la loupe plus de 1000 informations transmises par le public, soit à Info-Crime ou au Réseau enfant retour Canada, la police de la CUM ne possède aucun indice pour élucider la disparition de la petite Jolène Riendeau qui manque à l'appel depuis près de deux mois. La fillette de dix ans, qui a la mentalité d'une adolescente de 13 ou 14 ans, n'a pas été revue depuis qu'elle a quitté son domicile familial du 1103, rue de Montmorency, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, vers 16 h 30 le lundi 12 avril dernier, en disant aller s'amuser avec des amis en attendant l'heure du souper. Malgré des messages pathétiques des parents, Dolorès Soucy et René Riendeau, et d'intensives recherches policières, autant à Montréal qu'à l'extérieur du Québec (la disparition de Jolène Riendeau a été soulignée à l'émission de télévision *America's Most Wanted*) la fillette demeure introuvable.

Palais de justice dans le noir

■ Une panne d'électricité causée par un bris de fusible a paralysé le palais de justice de Longueuil hier. En soirée, le courant n'était toujours pas rétabli. Invoquant des raisons de santé et de sécurité au travail, les employés en grève d'Hydro-Québec ont refusé de procéder à la réparation en après-midi, a indiqué une porte-parole de la société d'État. Si la réparation n'est pas complétée à temps pour ce matin, Hydro-Québec compte prêter un système d'appoint à son client. Hier, les comparutions ont quand même pu se dérouler comme prévu, mais toutes les autres audiences ont dû être reportées.

Coeurs sensibles s'abstenir

La grève des cols bleus a transformé des HLM en soues à cochons



En raison de la grève des cols bleus, les déchets s'accumulent devant les Habitations Maisonneuve, dans le sud-est de Montréal.

ISABELLE HACHEY

Des cages d'escaliers jonchées de détritus, des odeurs d'urine dans les ascenseurs, des planchers sales et glissants, des petits sacs blancs éventrés, dont le contenu est éparpillé sur les pelouses...

Avec le retour de l'été, une visite dans certaines tours d'habitation de Montréal n'est pas recommandable pour les coeurs sensibles. Et la ministre du Travail, Diane Lemieux, songe à imposer une loi spéciale qui forcera le retour au travail des 135 cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), après dix mois de grève.

Monique Desjardins, 62 ans, est l'une des plus jeunes locataires des Habitations des Hirondelles. Avec quelques vaillants voisins, elle doit faire le ménage de l'immeuble, sortir les poubelles des plus âgés, laver les vitres... « Ce n'est pas facile. Les escaliers de secours, nous n'avons pas la force de nettoyer ça. Nous sommes tous découragés et aigris, cela crée des tensions entre les locataires. »

« Il faut vraiment être très pauvre pour, malgré tout, continuer de demeurer dans de telles conditions », écrit Robert Pilon, coordonnateur de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ), à la ministre Lemieux, dans une lettre datée du 2 juin.

« La ministre essaie de trouver des solutions, mais il y en a peu, malheureusement », dit l'attachée de presse de Mme Lemieux, Marjolaine Perreault. « Elle a visité deux tours d'habitations, et elle a été très perturbée et très inquiète par ce qu'elle a vu », ajoute-t-elle.

Après dix mois d'impasse, les négociations piétinent. Constatant le manque de volonté des parties, le médiateur spécial nommé par la ministre, Fernand Matteau, a mis un terme à son intervention la semaine dernière. C'est l'impasse. « Pour le moment, la loi spéciale est exclue. Pour le moment », assure toutefois Mme Perreault.

Pourtant, la loi spéciale ne sem-

ble plus très loin. M. Pilon admet que c'est à la demande du cabinet de la ministre qu'il a fourni une liste de six immeubles particulièrement sales, dans la lettre adressée à Mme Lemieux et transmise aux médias.

« Au cabinet, on nous a dit que si on décidait de forcer le retour au travail, il fallait démontrer que l'intérêt des locataires était en jeu. On voulait pouvoir dire aux journalistes d'aller voir dans ces immeubles-là », dit-il.

Après plusieurs démarches infructueuses, dont une pétition de 2000 locataires, M. Pilon réclame une loi spéciale. « Ce n'est plus acceptable. Nos membres vivent dans une soue à cochons et ils ne méritent pas ça. On demande à la ministre d'avoir le courage d'intervenir et de forcer le retour au travail des cols bleus, dans les conditions qu'elle jugera bonnes. Elle peut donner la lune au syndicat par décret, on ne se prononce pas sur le fond du conflit. »

Mais imposer une loi spéciale reste une action très impopulaire, et au cabinet de la ministre, on sait fort bien qu'on s'attaque à un syndicat difficile, celui des cols bleus de la Ville de Montréal. « C'est un syndicat qui, effectivement, est très actif », dit Mme Perreault.

Enfin, soulignons que les tours d'habitation ne sont pas toutes répugnantes. Certains cadres, et plusieurs comités de locataires ont pris les choses en main et s'occupent eux-mêmes du ménage depuis dix mois. Mais la situation est très problématique dans les immeubles de personnes âgées et dans ceux où il n'existe aucune vie communautaire. Au total, l'OMHM administre 18 000 logements éparpillés à travers la ville.

Les Serbes doivent respecter nos valeurs, dit Perreault

Une première famille a fui Sherbrooke

d'après PC et La Tribune

Devant la crainte que suscite dans la communauté serbe de Sherbrooke l'arrivée imminente d'une cinquantaine de réfugiés kosovars dans la région, la direction régionale du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration assure que tout sera mis en oeuvre pour accueillir les Kosovars selon les règles.

« Nous sommes pleinement conscients de la problématique, a indiqué hier Johann Émond, porte-parole du ministère. C'est certain que nous allons être prudents dans le choix des emplacements des réfugiés kosovars. Cependant, je ne crois pas qu'il y a lieu de s'alarmer. Les Serbes sont bien intégrés et très actifs dans la communauté », affirme Mme Émond.

Le gouvernement du Québec a décidé d'accueillir 1200 réfugiés kosovars victimes de persécution en ex-Yougoslavie de la part de la majorité serbe. Au total, 55 réfugiés, soit une dizaine de familles, seront installés à Sherbrooke. Il y aura aussi 55 Kosovars à Granby et 70 à Victoriaville, dont la moitié vont commencer à arriver là-bas dès mercredi prochain.

« Au Québec, il n'y a pas de territoire réservé pour un peuple en particulier. J'ai rencontré les membres de la communauté serbe pour leur expliquer la position du gouvernement et ils ont très bien compris. Je n'ai pas senti d'animosité », précisait Mme Émond il y a deux jours.

Mais Roger Brankovic, président de l'Association de la communauté serbe de Sherbrooke, affirme que « d'ici un an, il y a 50 % des Serbes qui seront partis ». La communauté de la région compte plus de 1400 personnes.

« Moi-même, je réfléchis à ce que je vais faire. Je ne veux pas avoir peur pour mes enfants », a-t-il dit. En ne mâchant pas ses mots, M. Brankovic affirme que les Albanais du Kosovo ont « un culte de vengeance terrible ».

Hier, il s'apprêtait à déménager une première famille ainsi qu'une femme seule qui avaient décidé de partir vers Hamilton, en Ontario, pour ne pas côtoyer les réfugiés.

« Je ne comprends pas qu'on laisse partir

une communauté qui est déjà bien installée ici depuis quelques années au profit d'une autre. Il me semble qu'il y avait d'autres villes dans les Cantons-de-l'Est et même au Canada où les Albanais auraient pu aller », lance-t-il.

Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Robert Perreault, a demandé hier aux familles serbes qui menacent de déménager de respecter les valeurs démocratiques, de liberté et de compassion défendues par la société québécoise.

Le ministre, même s'il est prêt à trouver la réaction de certains membres de la communauté serbe normale, étant donné leur passé récent en ex-Yougoslavie, voit très mal comment certains de ses membres, qui sont ici depuis 1993, pourraient tenter de transporter leurs querelles et leur conflit en terrain québécois.

« La liberté de mouvement, a-t-il expliqué en point de presse, fait partie de nos valeurs démocratiques. On n'empêchera donc personne de faire les choix qui sont les leurs. »

« Mais, je pense que l'histoire du Québec a démontré que nous avons toujours réussi à accueillir de façon pacifique des gens qui sont venus, entre autres du Vietnam du Nord et du Vietnam du Sud, qui ont trouvé le moyen de rebâtir leur vie ici, de le faire dans un contexte d'ouverture et de tolérance. Il faut donc maintenir cette ligne de pensée et cette orientation. »

« C'est peut-être une réaction qui peut se comprendre, a encore commenté le ministre Perreault, mais à un moment donné dans la vie de tout le monde, il faut tourner une page. Ce qui est toutefois certain, c'est que le Québec comme terre d'accueil offre à tous ces gens la chance de rebâtir leur vie. »

« Mais cette chance, a précisé M. Perreault, doit s'accompagner d'obligations incontournables. Nous avons ici des valeurs, une Charte des droits et libertés. Nous avons fait la démonstration qu'il est possible de régler nos problèmes de façon pacifique. Je pense donc que ceux qui souhaitent venir nous rejoindre et vivre ici, avec nous, doivent comprendre cela et accepter d'épouser ces valeurs indispensables. »



Robert Perreault

PHOTO, PC

20%
DE RABAIS

TOMMY À PETIT PRIX!

Profitez de notre solde sur la collection Tommy bébé, enfant et junior, une occasion rêvée!

Offert à Brassard et à Ste-Foy. Marchandise sélectionnée.

Gagnez un tour en dirigeable!

Jusqu'au 9 juin, courez la chance de vous envoler à bord du plus grand dirigeable certifié au monde avec cinq de vos amis 18 ans et plus. Détails en magasin.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

Dix présumés escrocs capturés

La police de la CUM démantèle un important réseau de voleurs et receleurs

MARCEL LAROCHE

En procédant au démantèlement d'un important réseau spécialisé dans le vol et le recel de matériel transporté par fardiens, la police de la CUM a mis le grappin sur dix individus reliés à cette organisation criminelle de Montréal et de la banlieue.

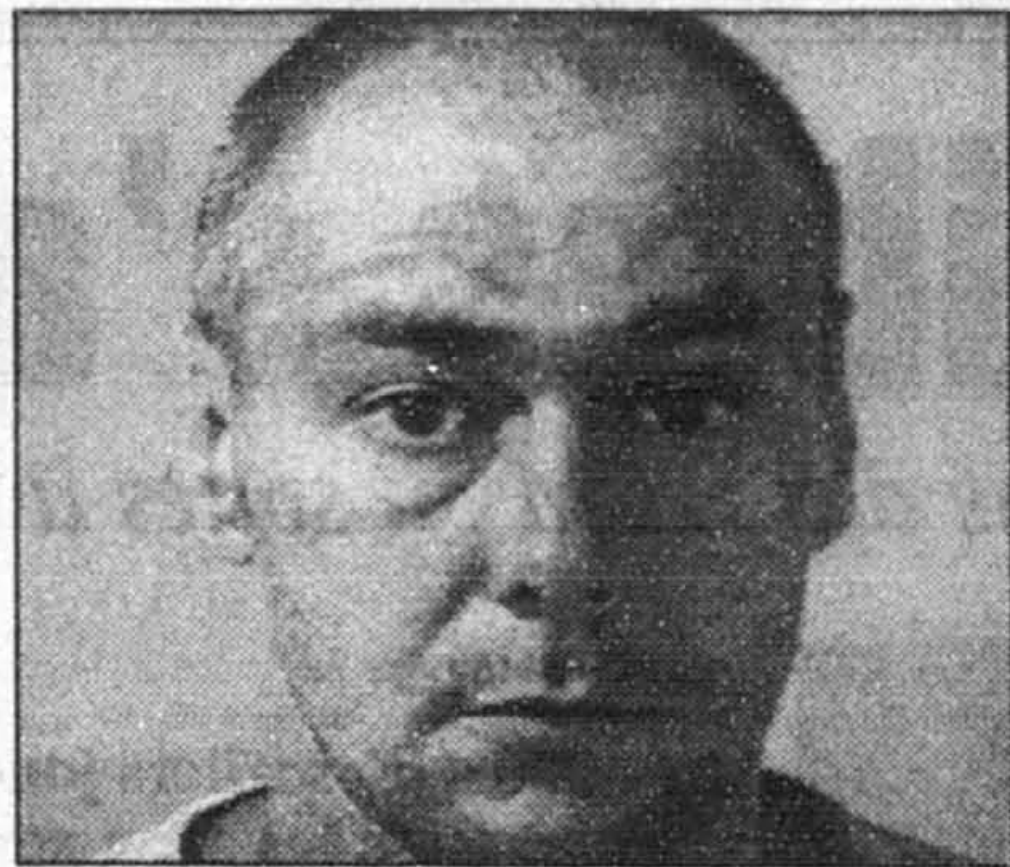
Cette opération d'envergure à laquelle ont participé 33 autres corps policiers de la grande région métropolitaine a aussi permis de récupérer un tracteur et quatre remorques de 45 pieds pleines de marchandises, le tout d'une valeur estimée à plus de 800 000 \$.

Les policiers ont également saisi des explosifs, du matériel de cambrioleur, une arme à feu de calibre 357 Magnum et des munitions, lors de neuf perquisitions effectuées ces derniers jours, à Montréal, Lachute et Saint-Constant.

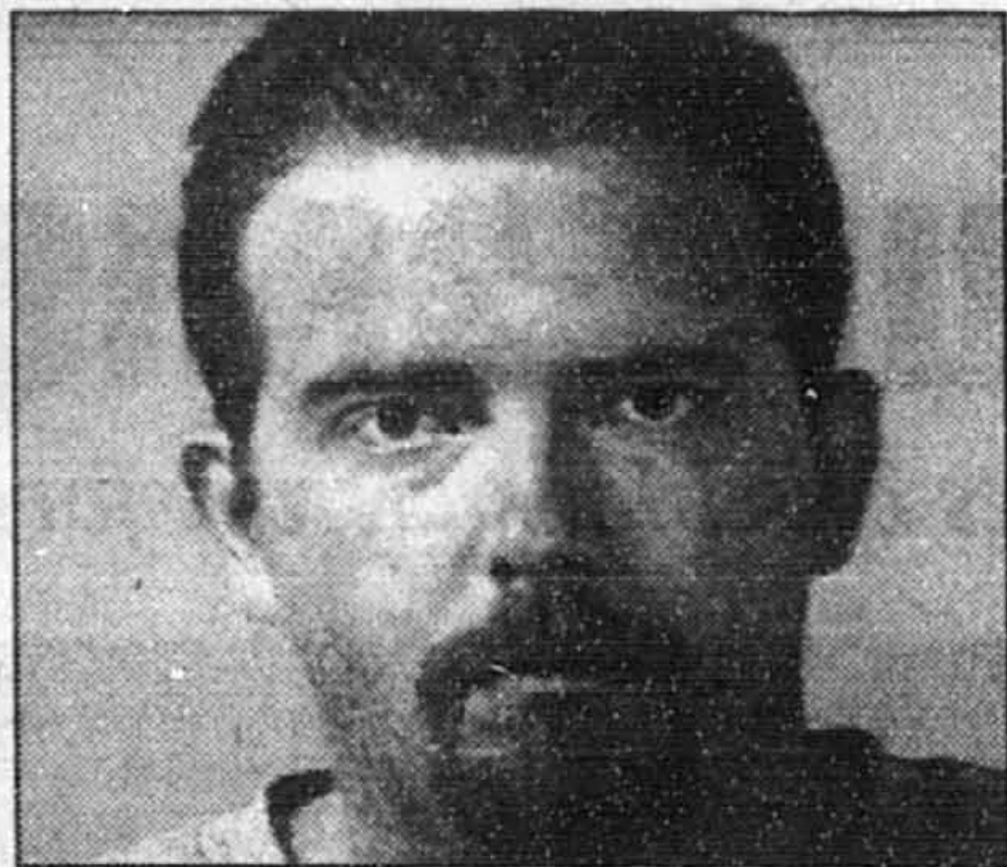
Pierre Delcourt, 36 ans, de Montréal, soupçonné d'être l'une des têtes dirigeantes de ce réseau, ainsi que son principal lieutenant, Richard England, 28 ans, d'Iberville, sur la Rive-Sud, figurent parmi les dix personnes appréhendées dans le cadre du projet PRIME (prévention, répression et intervention en matière d'enquête) du SPCUM.

L'enquête a démontré que le réseau de voleurs fonctionnait sur le territoire de la CUM ainsi que dans Lanaudière et en Montérégie.

Ce coup de filet est le résultat d'une enquête amorcée il y a cinq semaines par les policiers de la section vol de véhicules et du module Cargo de la Division des crimes contre la propriété du SPCUM.



Pierre Delcourt, 36 ans, de Montréal.



Richard England, 28 ans, d'Iberville.

Informés de l'existence du réseau qui vendait à rabais des marchandises de toutes sortes dans des marchés aux puces et commerces de prêteurs sur gages, les policiers ont découvert que le matériel provenait essentiellement de plusieurs vols de camions-remorques commis dans la région montréalaise.

L'une des perquisitions effectuées au 247B, rue Sainte-Catherine, à Saint-Constant, a conduit à la découverte de figurines de Star Wars, de hockey et de chandails de hockey, du matériel dérobé le 5 mai dernier, à Saint-Lazare. Un individu de 40 ans appréhendé à cet endroit a été remis en liberté sous promesse de comparaître à une date ultérieure.

Quatre autres perquisitions menées dans un entrepôt du 2250 Est, boulevard de Maisonneuve, au 1844, rue Dorion, au

4324, rue d'Iberville, à Montréal, ainsi qu'à Lachute, ont permis aux policiers de retrouver une cargaison plus importante de figurines de Star Wars, des meubles, des draps et des souliers.

Le commandant Doug Hurley, de la Division des crimes contre la propriété du SPCUM, ainsi que le lieutenant-détective Guy Latulippe, du module Cargo, qui ont dévoilé hier les grandes lignes de l'opération, n'ont pas écarté la possibilité que le réseau de voleurs puisse avoir des ramifications avec le gang de motards des Hells Angels.

Pierre Delcourt et Richard England ont comparu, hier, sous une vingtaine de chefs d'accusations de vol et recel, possession d'explosifs, possession d'arme prohibée, possession d'outils de cambriolage, en Cour du Québec, à Montréal.

Bars de danseuses: rien de changé pour le client

YVES BOISVERT

Ceux qui ont lu trop vite les journaux devront aller se rhabiller.

Car le jugement de la Cour d'appel du Québec qui permet la « fraternisation » entre le personnel et la clientèle des bars, s'il est confirmé, ne donnera pas de droits supplémentaires aux danseuses ou aux clients.

Cette décision, où trois danseuses du Show Girl ont été acquittées de fraternisation, a un impact important dans la guerre que se livrent à l'occasion les corps de police et les bars « érotiques ». Mais le Code criminel, qui interdit les « actes indécents » et la tenue de « maisons de débauche », tient toujours.

En déclarant inopérant parce qu'il viole la liberté d'expression l'article 77 de la Loi sur les permis d'alcool qui prohibait la « fraternisation » entre clients et employés dans les bars — tous les bars, au fait — le plus haut tribunal au Québec a enlevé des mains de la police et de la Régie des permis d'alcool un important outil de travail.

« La preuve est beaucoup plus facile à faire d'une simple fraternisation (n'importe quel contact familial comme s'asseoir à la table d'un client) », explique Me Robert La Haye, qui représente plusieurs bars du genre.

« En plus, la loi provinciale fait en sorte que le bar est présumé coupable; il doit aller s'expliquer à la régie si on a constaté de la fraternisation et il peut voir son permis suspendu ou révoqué; mais une suspension de permis de trois mois, c'est la faillite bien souvent. »

« La régie se sert beaucoup de cette disposition », ajoute-t-il, et en pratique uniquement contre les bars de danseuses. C'est une façon simple, rapide et efficace de neutraliser un tel établissement.

Mais il reste tout l'arsenal du Code criminel, qui rend illégaux les actes indécents. Certains jugements, un peu partout au Canada, ont ouvert la porte à diverses formes d'attouchements, mais la Cour d'appel de l'Ontario, dans l'affaire de Cheeters' Tavern, confirmée en Cour suprême, a sonné la fin de la récréation il y a deux ans.

La Cour suprême a ainsi confirmé qu'un spectacle entre une danseuse et un client où il y avait divers attouchements aux organes génitaux en public était indécents. Les propriétaires pouvaient donc être condamnés pour avoir tenu une « maison de débauche » — un endroit où se déroulent des actes indécents ou de la prostitution.

L'indécence est ce qui, à une époque donnée, outrepassa le « seuil de tolérance de la société canadienne ». Cela veut dire non pas ce qu'on juge acceptable pour soi en matière de moralité, mais ce qu'on accepte que d'autres fassent.

De son côté, la Cour d'appel du Québec, dans l'affaire Blais-Pelletier, a jugé que des attouchements par un client aux fesses, aux cuisses et aux seins, derrière un isoloir, est un acte indécents.

Pédophiles épinglés

MARCEL LAROCHE

Deux pédophiles qui, pendant des mois auraient recruté leurs jeunes victimes, garçons et filles, dans des restaurants du Plateau Mont-Royal en leur offrant de la drogue, ont finalement été épinglés par la police de la CUM.

François Hébert, un récidiviste de 58 ans connu des services policiers, ainsi que son complice, Marcel Hébert, 53 ans, ont été dénoncés par des travailleurs sociaux qui auraient récemment reçu les confidences de présumées victimes.

Trois garçons et une fille de moins de 14 ans, des jeunes en fugue ou placés dans des foyers d'accueil, auraient ainsi raconté avoir été approchés par les deux pédophiles dans un restaurant.

Les deux hommes, qui n'ont aucun lien de parenté, auraient tout d'abord payé quelques gâteries aux jeunes pour ensuite leur offrir de fumer de la drogue. Une fois la confiance établie, ils auraient invité leurs proies à les accompagner dans un logement du 1048, rue Mont-Royal Est. Les deux pédophiles auraient confortablement installé les jeunes pour visionner avec eux des vidéo très explicites et ensuite les inciter à des contacts sexuels.

Les enfants ont raconté avoir été agressés sexuellement plus d'une dizaine de fois par les deux hommes depuis juillet 1998.

Évasion fiscale: Miller condamné à 103443\$ d'amende

ANDRÉ CÉDILOT

Jean-Pierre Miller, l'un des promoteurs du système d'évasion fiscale mis sur pied par les dirigeants de l'ancienne firme d'huissiers Villeneuve, Lortie, Golden et associés, vient d'être condamné en Cour du Québec à une amende de 103 443 \$.

Dans les faits, c'est la compagnie à numéros 9059-8806 Québec inc., dont Jean-Pierre Miller est l'unique actionnaire, qui s'est reconnue coupable d'avoir omis de déclarer des revenus totalisant 357 239 \$ en 1990, 1992 et 1993.

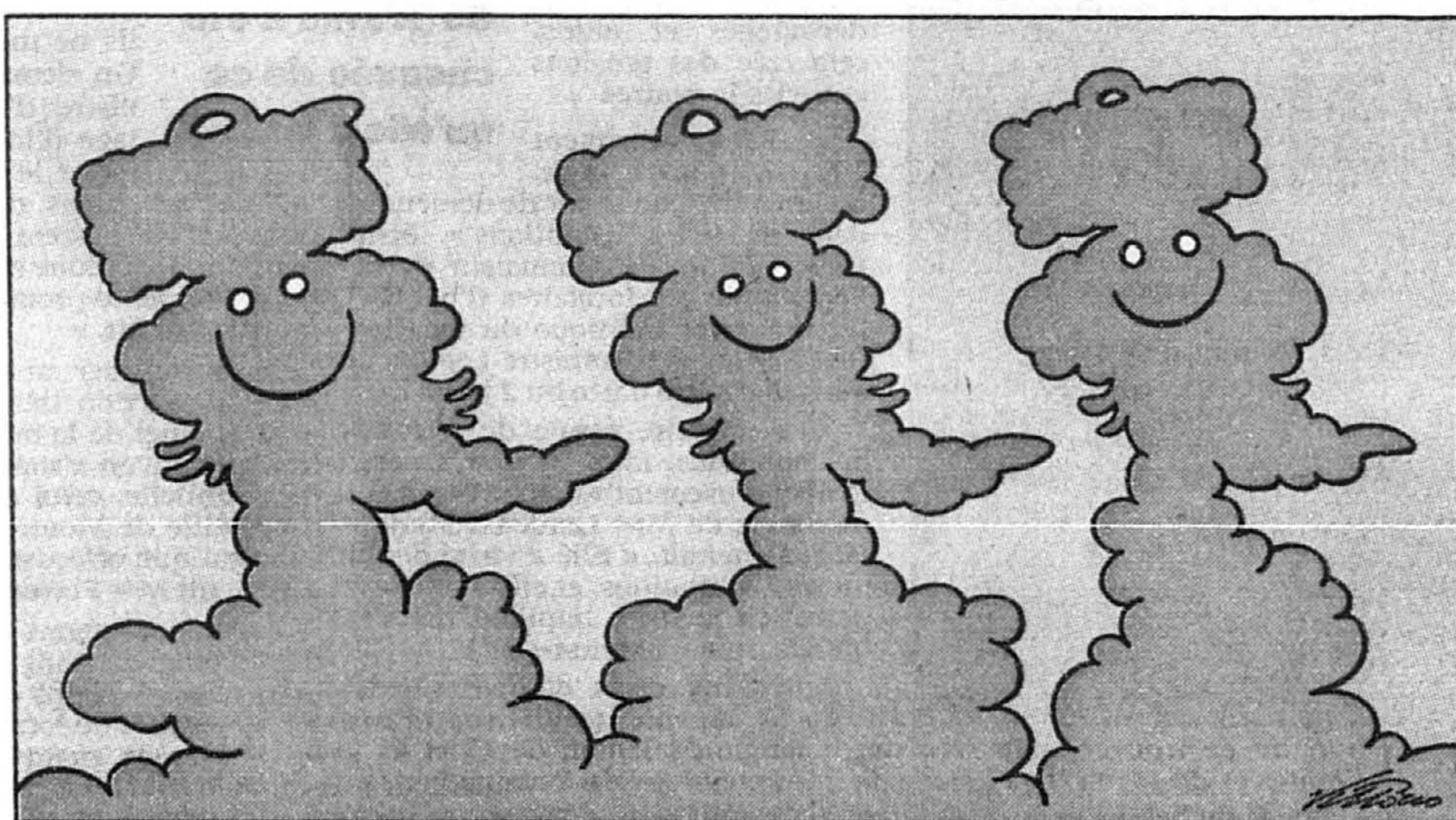
L'amende de 103 443 \$ équivaut à 103 % du montant d'impôts que l'entreprise de la rue de la Montagne a évidemment dû rembourser au fisc fédéral pour les trois faux rapports présentés durant ces années-là. À ces débours s'ajoutent les pénalités prévues par la loi.

La décision rendue le 17 mai par la juge Monique Saint-Jacques met fin aux poursuites intentées l'an dernier contre les associés de Villeneuve, Lortie, Golden qui ont caché près de 1,5 million d'impôts au gouvernement canadien durant les années 1990, 1992 et 1993.

Appelé « la machine », le stratagème conçu au début des années soixante-dix consistait à détourner une partie des honoraires des huissiers. Ceux-ci transitaient par le compte en fidécommissé de l'entreprise avant d'être redistribués en argent comptant aux associés, au prorata des actions de chacun de VLG.

Pour ne pas laisser de traces, les dirigeants de la firme d'huissiers faisaient disparaître des listes et des registres comptables les dossiers dans lesquels des frais avaient été supprimés. Amorcées à la fin des années soixante-dix, ces opérations de masquage ont été effectuées manuellement durant un bon moment avant d'être informatisées.

Cette arnaque fiscale a été mise au jour par Revenu Canada à la suite des révélations de deux associés de la firme VLG, Jean-Yves Lortie et Jean-Marc Linteau, en désaccord avec leurs collègues.



Cet été, voyez du pays.

C'est le solde Grande escapade Air Canada, et ça part vite. Le solde prend fin le 14 juin 1999. Réservez dès aujourd'hui.

MONTRÉAL ALLER-RETOUR, À PARTIR DE:

CANADA: LES TARIFS PUBLIÉS S'APPLIQUENT À DES VOYAGES EFFECTUÉS D'ICI LE 30 JUIN 1999.

TORONTO	FREDERICTON/SAINT JOHN, N.-B.	WINNIPEG	HALIFAX	MONCTON
139\$	309\$	309\$	349\$	349\$
REGINA/SASKATOON	THUNDER BAY	ST. JOHN'S, T.-N.	CALGARY/EDMONTON	ÎLES-DE-LA-MADELEINE
349\$	349\$	369\$	379\$	379\$
VANCOUVER	VICTORIA	KELOWNA	CHARLOTTETOWN	NANAIMO
379\$	399\$	419\$	429\$	479\$

ÉTATS-UNIS: LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS D'ICI LE 23 SEPTEMBRE 1999.

NEW YORK/NEWARK	WASHINGTON, D.C.	PORTLAND, MAINE*	CHICAGO	MIAMI/TAMPA
209\$	266\$	269\$	317\$	349\$
NOUVELLE-ORLÉANS	HOUSTON	SAN FRANCISCO/SAN JOSE	LOS ANGELES/SAN DIEGO ¹	PHOENIX/SEATTLE
415\$	419\$	429\$	469\$	469\$

**Un voyage au Canada ?
Demandez nos autres
super tarifs d'été pour
des voyages au Canada
et ailleurs jusqu'au
23 septembre 1999.**

Pour plus de renseignements, téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au (514) 393-3333 (sans frais au 1 888 AIR CANADA).

Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071.

Demandez votre billet électronique: la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel. Effectuez vos réservations au moyen de la Cyber Billetterie^{MC} à l'adresse suivante: www.aircanada.ca



AIR CANADA
airAlliance airBC airNova airOntario

¹En collaboration avec le membre Star Alliance^{MC}, United Airlines. *Les voyages pour Portland, Maine, doivent être effectués du 21 juin 1999 au 5 septembre 1999.

Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 14 juin 1999. Achat sept jours à l'avance pour les destinations canadiennes. Achat 14 jours à l'avance pour toutes les destinations américaines, incluant la Floride, Hawaii et Las Vegas. Destinations canadiennes: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 30 juin 1999, à moins d'indication contraire. D'autres tarifs en solde pour l'été pour des voyages prenant fin au plus tard le 23 septembre 1999. Destinations américaines: les voyages doivent prendre fin au plus tard le 23 septembre 1999. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent.

C'était le 4 juin 1989

Ce matin-là, après avoir quitté son appartement situé aux confins de la ville, l'Observateur enfourcha son vélo et prit le chemin de la grande place. La brise de mai lui caressait le visage et, au fond de son cœur, des sentiments de bonheur, de fierté et d'espoir s'entrechoquaient.

Depuis plusieurs jours déjà, les étudiants faisaient entendre leur voix. Haut et fort, ils disaient des mots que ses compatriotes et lui n'avaient jamais osé prononcer publiquement. Des mots qu'on réservait aux conversations entre amis fiables, des mots qui dérangeaient le gouvernement, des mots comme « démocratie » et « liberté ».

Ces étudiants, il en connaissait quelques-uns. Et il savait que leurs professeurs étaient divisés. Les plus hardis les encourageaient sobrement dans leur démarche. Les autres, habitués à vivre dans la crainte du pouvoir, les mettaient en garde : tout cela tournerait peut-être très mal.

En approchant de la grande place, l'Observateur entendit les murmures de centaines de garçons et de filles manifestant paisiblement. Leur courage lui fit grande impression. Et ses yeux s'emplirent de larmes. Des années plus tôt, conscient que parler ne servirait à rien sinon à s'attirer les foudres du régime, il avait lui-même choisi le silence. Mais voilà que la génération de ses enfants rompait avec cette prudence.

Le credo des dirigeants, selon qui leur pays était épris de liberté, était enfin dénoncé. L'Observateur en était remué. Cette fois, la démocratie serait peut-être au rendez-vous. En cette belle matinée de printemps, il s'accorda le plaisir d'y croire quelques instants.

C'était peu avant que la loi martiale ne soit décrétée, avant que les tanks ne fassent

entendre leurs grondements sur la grande place, avant que les soldats ne tirent sur leurs compatriotes.

C'était peu avant le massacre de la Place Tiananmen, le 4 juin 1989, il y a aujourd'hui dix ans.



L'Observateur, comme je l'ai surnommé, est un ressortissant chinois établi au Canada depuis les événements de la Place Tiananmen. Des membres de sa famille habitent toujours en Chine. Afin de ne pas mettre leur sécurité en danger, il me demande de ne pas l'identifier.

Plus tôt cette semaine, des Montréalais dotés de bonnes antennes au sein de la communauté chinoise m'avaient d'ailleurs prévenu : les Chinois ayant quitté leur pays dans la foulée du drame ne sont guère intéressés à raconter leur histoire à un journaliste. Ils ne veulent pas que leurs proches en subissent les contrecoups.

Paradoxalement, le goût de témoigner les habite. Ils craignent en effet que les tentatives du gouvernement chinois de minimiser la portée de l'affaire soient couronnées de succès.

« Vous savez ce que j'aimerais ? Qu'un film d'envergure soit produit sur l'histoire du massacre de la Place Tiananmen, me dit l'Observateur. Un film qui toucherait les gens jusqu'au fond des tripes. Ce serait la meilleure façon d'en perpétuer le souvenir. Le gouvernement chinois en interdirait l'importation, mais des copies circuleraient sous le manteau, comme c'est le cas de certains livres. »



Philippe CANTIN

L'Observateur. Les jeunes Chinois doivent le savoir. Ce serait terrible s'ils oubliaient cette date. »



Les inquiétudes de mon interlocuteur sont fondées. Miro Cernetig, le correspondant du quotidien *The Globe & Mail* en Chine, racontait le week-end dernier sa rencontre avec trois jeunes gens dans un café de Pékin. « Je ne crois pas que des étudiants sont morts à la Place Tiananmen, affirmait l'un d'eux. Notre armée ne ferait jamais une chose pareille. »

Devant l'insistance du journaliste, qui évoque les photos du massacre, un autre jeune lance : « Ces images, je ne les ai jamais vues. Et même si ce que vous dites est vrai, qu'est-ce que ça change aujourd'hui ? Je me fiche de la démocratie. Je veux simplement faire de l'argent. »

En prenant connaissance de ces propos, l'Observateur frémit, mais ne montre guère d'étonnement. « Le gouvernement essaie de cacher la vérité aux jeunes. Et il obtient du succès. Par exemple, le souvenir de la Révolution culturelle, qui a provoqué tant de misère à la fin des années 1960, s'estompe peu

à peu en Chine. À une certaine époque, des citoyens ont suggéré de créer un musée pour en rappeler l'horreur. Leur suggestion a vite été écartée. »

En Chine, l'enseignement de l'histoire constitue un exercice hautement sélectif.



Aujourd'hui, dans plusieurs villes du monde, les événements de la Place Tiananmen seront commémorés. À Montréal, une vigile aura lieu au Parc Sun Yat Sen, dans le quartier chinois.

Les citoyens de Pékin ne verront rien de ces rassemblements. L'Agence France-Presse rapportait cette semaine que le Bureau de la sécurité publique avait interdit la réception de la chaîne CNN jusqu'au 8 juin. La directive transmise aux départements de sécurité des immeubles précise : « En cas de réclamations, il suffira de dire qu'il s'agit d'un problème avec le satellite. »

En 1995, lors d'un voyage en Chine, j'ai longuement arpenté la Place Tiananmen, gigantesque et solennelle. À son extrémité sud-est, un écriteau de la municipalité de Pékin mettait en garde les visiteurs contre plusieurs comportements : distribuer des tracts, faire un geste susceptible de nuire au pays ou, tout simplement, écrire. Il n'y avait rien concernant le droit de circulation des tanks.

« Moi, je pense fermement qu'un jour, mon pays sera démocratique », me dit l'Observateur. Puis, comme par cette belle matinée du printemps 1989, avant que l'armée ne chasse sauvagement les étudiants de la Place Tiananmen, il s'accorde le plaisir d'y croire quelques instants.

philippe.cantin@lapresse.ca

Il combat le mal par le mal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un homme de 70 ans, qui se dit « thérapeute » spécialisé dans le traitement de personnes victimes d'agressions sexuelles dans leur jeunesse, vient d'être accusé, à Saint-Jérôme, d'agression sexuelle sur trois femmes.

Albert Glaude a recouvré sa liberté contre caution. Le juge Carol Richer, de la Cour du Québec, lui a toutefois imposé, mercredi, des conditions strictes, dont l'interdiction de se trouver seul avec des clientes et de se rendre à l'étage de l'hôpital de Sainte-Agathe où l'une de victimes alléguées se trouve.

Glaude a déjà été le sujet d'un reportage et d'articles dans les journaux après avoir écrit deux livres portant sur la catharsis.

L'une de ses spécialités consistait à faire se dévêtir le client, des femmes en général, et de palper de ses mains les parties qui ont été touchées lors d'agressions antérieures afin de faire sauter la barrière psychologique. De plus, il ferait visionner à ses patients des films montrant des agressions sexuelles.

À la suite de plaintes déposées par trois clientes, de 35 et 45 ans, les membres de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec ont procédé mercredi à

l'arrestation de Glaude, à son domicile du boulevard des Skieurs, à Sainte-Adèle. La pratique dans une pièce de sa résidence.

Il semble que les victimes alléguées se sont rendues pendant cinq à six semaines, une ou deux fois par semaine, rencontrer Glaude à son bureau pour recevoir des traitements spécifiques. C'est lors des consultations qu'il les aurait agressées.

Ancien vendeur, Glaude a déjà dit que sa vie avait changé à l'âge de 49 ans avec la découverte de la catharsis qui lui permettrait de traiter toutes les maladies de nature psychosomatique.

SOLDE D'ÉTÉ

20% à 60%

DE RABAIS

sur tous nos

Complets ou vestons sport

de marques reconnues

OGILVY monsieur

REZ-DE-CHAUSSÉE

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST (ANGLE DE LA MONTAGNE), MONTRÉAL

TÉL.: (514) 845-4742

PRIX BOMA 1999-2000

Les récipiendaires des PRIX BOMA 1999-2000 ont été dévoilés le 3 juin 1999, lors de la soirée gala organisée par l'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles (BOMA Québec).

Prix Édifice de l'année

 Catégorie Édifice de plus de 500 000 pieds ² 1250 boulevard René Lévesque	 Catégorie Édifice de 250 000 à 500 000 pieds ² Westcliff - Place de la Cité Internationale	 Catégorie Édifice de 100 000 à 249 999 pieds ² 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest	 Prix Environnement 700, de la Gauchetière
---	--	---	--

Prix Pinnacle

Catégorie Service à la clientèle - Entreprise de services / Fournisseur Service d'entretien Distinction	Catégorie Innovation - corporatif Gestion immobilière Nexacor inc.	Catégorie Service exceptionnel - corporatif Trane
Catégorie Service à la clientèle - propriétaire et administrateurs d'immeuble Société immobilière TrizecHahn Ltée	Catégorie Innovation - individu Madame Nathalie Galarneau Standard Life	Catégorie Service exceptionnel - individu Madame Isabelle Martin Standard Life

Nous remercions notre président d'honneur, M. William R.C. Tresham, Premier vice-président, région de l'Est du Canada de la Société immobilière TrizecHahn Ltée et nos généreux commanditaires.

SITQ IMMOBILIER

BOMA Québec

Gaz Métropolitain, Vidotron, TrizecHahn, Aedemura Drexel KONE Inc., Hydro Québec, OXFORD QUÉBEC, JENKINSON CONTROLS, NEXACOR, LE LOUIS DE LA GARDIE

Le 95,1 FM est entre bonnes mains

Depuis son passage à la bande FM, la Première Chaîne de Radio-Canada a connu quelques difficultés qui se sont traduites essentiellement par une perte de la qualité de réception de ses émissions dans certains secteurs de la région métropolitaine.

Une fois le diagnostic établi, Radio-Canada a élaboré plusieurs options technologiques pour remédier définitivement à cette situation que nous déplorons tous et dont nous nous excusons sincèrement auprès de nos fidèles auditeurs.

Les mois qui viennent seront donc consacrés à l'étude de faisabilité de chacune des options élaborées dans le but d'assurer un rétablissement durable au coût le plus bas possible.

En attendant la fin de cette démarche, Radio-Canada lance un programme de visites à domicile dans la région de Montréal. Durant l'été, une équipe-conseil se rendra chez ceux qui en feront la demande pour tenter d'identifier si d'autres problèmes mineurs ne sont pas la cause de la mauvaise qualité de réception du 95,1 FM. Pour prendre rendez-vous, vous devez composer le (514) 597-7051.

Bien sûr, ces visites ne régleront pas tout. Mais elles pourront à tout le moins augmenter considérablement vos chances de partager le plaisir des nombreux auditeurs qui captent correctement le 95,1 FM.

La Direction de la Radio française de Radio-Canada

première chaîne Radio-Canada

Actualités

EN BREF

Guide de la SAAQ

■ La directrice des politiques et des programmes en sécurité routière à la Société de l'assurance automobile du Québec, Johanne St-Cyr, a procédé hier au lancement du *Guide de vérification mécanique*. Ce guide a été conçu et réalisé par la SAAQ à l'intention de ses mandataires en vérification mécanique et des propriétaires de véhicules routiers qui doivent s'assurer du bon état mécanique des véhicules. Le guide est un document de vulgarisation du règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers qui détermine les exigences à respecter pour avoir un véhicule sûr et en bon état mécanique. Il contient les méthodes et procédures à employer lors d'une vérification mécanique faite sur les véhicules visés. Ces véhicules sont les autobus, les minibus, les taxis, les camions, les véhicules d'urgence, les dépanneuses et les véhicules utilisés pour l'enseignement dans une école de conduite.

Produits interdits

■ L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) interdit temporairement l'importation de produits provenant de la Belgique qui pourraient contenir de la viande de volaille ou des oeufs et du porc ou des produits du porc. Cette mesure a été imposée à la suite du décret du gouvernement de la Belgique interdisant la vente de poulet, de porc et d'oeufs, et après que des épreuves en laboratoire eurent confirmé qu'un certain nombre d'exploitations avicoles et porcines nourrissaient leurs animaux d'aliments contaminés à la dioxine, produit chimique reconnu comme étant cancérigène. Tous les pays de l'Union européenne ont publié des mises en garde. Les centres de service à l'importation de l'Agence et Douanes Canada ont été avertis de la situation.

Lavothon

■ Le syndicat qui représente les 350 membres du personnel de Bell ActiMédia (Les Pages Jaunes), en lock-out depuis près de trois mois, organise un lavothon dont tous les profits seront remis au téléthon Enfants Soleil diffusé dimanche. Le lavothon se déroule aujourd'hui, de 8 h 30 à 13 h 30, dans le stationnement du magasin Provi-Soir situé à l'angle de la 32^e Avenue et de la rue Provost, à Lachine. Les 350 membres du service à la clientèle et du personnel de bureau de Bell ActiMédia, dont 90 % sont des femmes, sont en lock-out depuis le 11 mars. Elles sont représentées par le Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB-FTQ).

Fleurir le Québec

■ Plusieurs municipalités ont répondu à l'invitation du concours Fleurir le Québec, lancée le 26 mars par le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel. Au total, 280 municipalités se sont inscrites, dont quatre des cinq plus grandes villes du Québec. En s'inscrivant, ces municipalités, qui représentent à elles seules près de 55 % de la population du Québec, s'engagent à organiser un concours local *Maisons fleuries*. En août et septembre prochains, quatre fêtes régionales précéderont le gala Fleurir le Québec. Elles auront lieu au Domaine Joly, de Lotbinière, le 21 août, aux jardins de Métis, le 29 août, au parc Marie-Victorin, de Kingsley Falls, le 11 septembre, et au Centre de la nature de Laval, le 12 septembre.

Quel sera le coût social de la revitalisation du canal de Lachine?

Les résidants du secteur craignent de se faire chasser par les promoteurs immobiliers

HUGO DUMAS

Une cure de rajeunissement fera le plus grand bien au canal de Lachine. Les résidants du sud-ouest de Montréal en conviennent, mais plusieurs d'entre eux craignent d'être isolés, voire exclus de leur quartier, si jamais le secteur connaît un boum immobilier important après la revitalisation du canal, qui a récemment été amorcée au coût de 77 millions.

Réunis mercredi soir au centre Saint-Charles, rue Hibernia, plus d'une centaine de citoyens ont bombardé de questions des représentants d'organismes communautaires, de la Ville de Montréal et de Parcs Canada, sur les enjeux du développement du canal de Lachine. Cette assemblée publique extraordinaire avait été organisée par le

conseiller indépendant de Pointe-Saint-Charles, Marcel Sévigny.

Parcs Canada injectera 33 millions dans le projet, tandis que la Ville de Montréal dépensera 44 millions. But de l'opération : ouvrir le canal de Lachine à la navigation de plaisance d'ici 2002.

« Les gens du quartier veulent pouvoir profiter de la revitalisation

du quartier et ne pas en subir les effets négatifs », dit la porte-parole de la Table de concertation des organismes communautaires de Pointe-Saint-Charles, Marie-José Corriveau.

Explication : un canal de Lachine rénové attirera inévitablement des promoteurs immobiliers, qui voudront ériger des condos sur les berges, dit M^{me} Corriveau. La valeur des propriétés environnantes gonflera, tout comme les loyers, ce qui aura pour effet de chasser les locataires à faible revenu qui vivent dans le secteur depuis plusieurs années, pense M^{me} Corriveau.

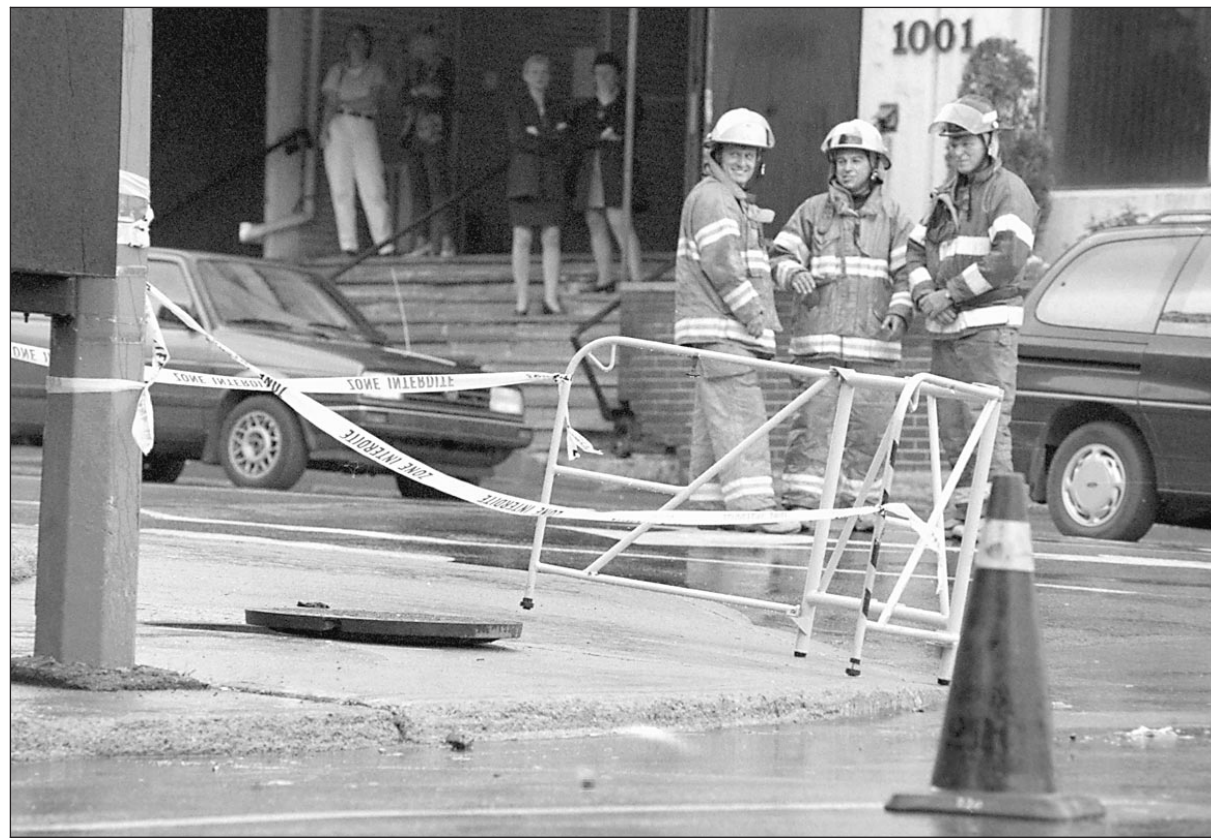
« Les résidants du quartier veulent bien accueillir des nouveaux voisins, mais pas pas qu'ils prennent leur place », souligne-t-elle.

Les citoyens qui ont pris la pa-

role ont également exprimé la peur de voir les berges du canal se « privatiser » avec l'arrivée de nouveaux propriétaires. Plusieurs personnes ont aussi réclamé un accès plus facile à la piste cyclable du canal, sur laquelle se bousculent annuellement près de 800 000 piétons, patineurs et cyclistes, selon Marcel Sévigny.

La question environnementale a également préoccupé les résidants. Le canal rouvrira, mais ne sera pas décontaminé complètement : ils craignent que la circulation des bateaux ne vienne remuer les sédiments souillés qui s'empilent depuis longtemps au fond du canal et qui brouilleront encore plus l'eau.

Mais, avant tout, les citoyens veulent être écoutés et consultés, rapporte M. Sévigny.



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Hydro-Québec en panne à Montréal

Hydro-Québec a connu hier certains problèmes avec son réseau de télécommunications dans l'île de Montréal. En raison de ces difficultés, la société d'État n'était pas en mesure de recevoir tous les appels de ses clients résidentiels et commerciaux. Des employés d'Hydro tentent ici de localiser le problème souterrain, à l'angle des rues Saint-Denis et Viger.



Montréal aussi doit se souvenir de Tiananmen

HUGO DUMAS

Les conseillers Marvin Rotrand et Helen Fotopulos reviennent à la charge. À la prochaine assemblée du conseil municipal, ils redemandent à la Ville de Montréal de souligner d'une quelconque façon le massacre de la place Tiananmen, qui s'est déroulé à Pékin il y a exactement dix ans aujourd'hui.

« La Ville de Montréal multiplie les relations avec la Chine. Maintenant, elle a l'obligation de montrer que la question des droits humains est importante pour elle », souligne le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand.

Michaeli Cantero, du Service des communications au bureau du maire Pierre Bourque, a signalé hier que la Ville n'avait rien prévu pour commémorer l'anniversaire de Tiananmen. Au petit matin du 4 juin 1989, l'armée chinoise avait investi la place Tiananmen, occupée par des milliers d'étudiants, avec ses chars d'assaut et ses soldats. Plusieurs centaines de manifestants ont péri quand l'armée a ouvert le feu sur la foule.

« Une ville qui se dit internationale et cosmopolite et qui a des moeurs démocratiques doit miser sur un développement humanitaire, pour donner l'exemple et montrer qu'on a pas oublié », soutient Helen Fotopulos, conseillère du Mile-End.

Lors de la séance du conseil municipal de mai, les conseillers Fotopulos et Rotrand avaient proposé que l'on érige un monument ou une plaque commémorative, honorant les victimes de la répression du gouvernement chinois, en puisant notamment dans les fonds prévus pour l'érection de nouvelles colonnes chinoises, rue Saint-Urbain. Le conseil municipal avait rejeté l'idée.

La nouvelle motion des conseillers Fotopulos et Rotrand, qui est « une indication de l'embarras des Montréalais face au refus de l'administration municipale d'inscrire la question des droits humains à l'ordre du jour de ses relations avec les autorités chinoises », doit être débattue lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, soit le 15 ou le 21 juin.

Têtes d'affiche

■ Demain, à 21h, débute le téléthon Opération enfant soleil qui finance les services aux enfants malades. Diffusé sur le réseau TVA, depuis Québec, ce téléthon compte sur la participation d'une armée d'artistes qui se relaieront pendant 24 heures sur la scène de ce spectacle mené par une douzaine d'animateurs.



Annie Pelletier

■ Jusqu'au 13 juin, les magasins Maxi mènent une campagne de financement pour le Club des petits-déjeuners, dans le but d'ajouter une quinzaine d'écoles à ce service de repas pour les écoliers de milieu défavorisé. Annie Pelletier, porte-parole du Club des petits-déjeuners incite donc les clients des Maxi à participer à la loterie en faveur de la distribution de petits-déjeuners complets et nutritifs à des enfants qui en ont grandement besoin. La loterie Maxi donne droit à des prix totalisant 122 000 \$.

■ La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse, au profit de la création d'emplois chez les jeu-

nes, remettra lundi, à l'occasion de son spectacle-bénéfice, une dizaine de bourses (2000 \$ à 5000 \$) pour le démarrage d'entreprises. Les boursiers sont : Caroline Viel, des Cercles d'emprunt (coopérative de travailleurs en orthopédagogie), Yves Perron (multimédia), Pascal Pétrin (cartes de souhaits), Daniel Dicaire et Éric Chalifoux (recherche historique), Dave Harvey et Yanick Mondor (décors), Alexandre Belzil (productions graphiques), Mathieu Vanasse (musique pour multimédia), Mélanie Émond (création florale), David-Olivier Sisso (cintres), Danielle Perreault (antiquités), et Karim-André Laz (bourse culturelle).



Jean-Pierre Sauriol

■ Le président et directeur général de Dessau-Soprin, Jean-Pierre Sauriol, a accepté la présidence d'honneur du sixième tournoi de golf de la Fondation hôpital Saint-Eustache, qui se déroulera le 28 juin, au club de golf de Lachute. Renseignements : (450) 473-6811, poste 2351.

■ La cérémonie de collation des

grades de l'Université Concordia, la semaine prochaine, sera l'occasion d'honorer sept personnalités, dont une femme, l'écrivain Annie Proulx, diplômée de l'Université Sir George Williams depuis intégrée à Concordia. Des doctorats honorifiques seront également remis à Charles Sirois (président et chef de la direction de Telesystem), Edward Broadbent (ex-chef du NPD), Charles Poissant (président de Donohue et Quebecor), Peter Munk (président et chef de la direction de Barrick Gold et TrizecHahn), Robert Wall (historien et administrateur d'université), et James Carey (journalisme et communication).



Pierre Blouin

■ C'est sous la présidence d'honneur de Pierre Blouin, président approvisionnement et logistique chez Bell Canada, et Isabelle Brasseur, double médaillée olympique, que se tiendra le 14^e tournoi de golf de la Fondation sport-études. Le tournoi se tiendra, le 21 juin, au club de golf Saint-Jean, de Saint-Jean-sur-Richelieu et sera marqué de la présence d'une vingtaine d'athlètes, dont Isabelle

Charest, Christine Boudrias, Alexandre Marchand et France Saint-Louis. Coût : 150 \$. Renseignements : 217-4496.

■ Tournoi de golf de Sida-vie Laval, vendredi prochain, au club de golf de Terrebonne, 3555, chemin Martin, à Terrebonne. Coût : 125 \$ (40 \$ pour le souper seulement). Renseignements : (450) 669-3099.



Mihai Pop

■ Une étude présentée par le Dr Mihai Pop, ophtalmologiste, a valu à son auteur le Prix de la meilleure présentation, dans le cadre du Symposium on Cataract, IOL and Refractive Surgery qui s'est tenu récemment à Seattle. Organisée par l'American Society of Cataract and Refractive Surgery, cette rencontre a été marquée par la participation de 450 conférenciers.

■ Dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, le Prix d'excellence du fonds Simone-Paré de l'École de service social (Université Laval) a été décerné

pour un projet d'intervention auprès des personnes âgées, réalisé par Donald Renault, travailleur social en Abitibi. Deux autres finalistes ont également été récompensés, le tandem montréalais formé de Daniel Boivin et Lyse Masse, et Jean-François Vézina, de la région de Québec.

■ Randonnée à bicyclette de 60 km, organisée pour recueillir des fonds afin d'offrir des vacances de rêve à des personnes âgées, isolées et en perte d'autonomie. C'est ainsi que se présente le 7^e cyclothon des Petits frères des pauvres, qui aura lieu le samedi 28 août, sous la présidence d'honneur de Louis Garneau. Coût : 100 \$. Renseignements : 527-8653.

ERRATUM : Nous avons commis une erreur d'interprétation (mardi) au sujet de l'acquisition par l'UQAM d'équipements de communication multimédia d'Avid Technology et CEV. Il ne s'agit pas d'un don d'équipements, mais d'une vente à prix privilégié.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Actualités

Moeurs électorales: enquête publique demandée

« Le financement populaire des partis municipaux, c'est un mythe », dénoncent des élus

ANDRÉ NOËL

Des citoyens engagés dans la vie politique de plusieurs villes de la grande région de Montréal ont demandé au gouvernement du Québec, hier, de décréter une commission d'enquête publique sur les moeurs électorales municipales.

Des conseillers de l'opposition des villes de Montréal, Longueuil, Laval, Le Gardeur, ainsi que l'ancienne candidate à la mairie de Sainte-Adèle, Monique Deslauriers, ont affirmé qu'ils ont pris connaissance, souvent personnellement, d'un réseau de « mercenaires » qui organisent des élections clés en main.

« Quand j'ai été candidate à la mairie de Sainte-Adèle, en 1997, on m'a présenté des organisateurs politiques qui m'ont expliqué comment les affaires marchaient, si je voulais vraiment gagner mes élections », a raconté Mme Deslauriers, présidente du Mouvement pour la démocratie dans les villes.

« Ces organisateurs ont accès à d'importantes sources de financement. Des entreprises donnent beaucoup d'argent liquide aux candidats. Vous aurez la firme d'asphaltage X et la firme de professionnels Y qui vont financer votre campagne en cachette. Puis, quand vous êtes élu, ce sont elles qui décident des orientations à suivre.

« Des organisateurs m'ont dit: "Tel maire, c'est nous qui l'avons mis au pouvoir. Mais s'il n'est pas souple, on va l'enlever". Être souple, c'est dire oui à tous les projets de promoteurs immobiliers, ou aux



Des conseillers de partis d'opposition de diverses villes de la région immédiate de Montréal ont donné une conférence de presse pour demander au gouvernement du Québec d'instituer une commission d'enquête sur les pratiques d'un réseau de « mercenaires » qui se portent à l'aide de candidats aux élections municipales.

PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse ©

modifications de zonage, ou aux octrois de contrats. La même petite gang se promène d'une ville à l'autre, elle s'arrange pour fausser les appels d'offres et se partager les contrats.»

Il a été beaucoup question de

Claude Dumont, hier. Il s'agit d'un organisateur politique professionnel qui a aidé plusieurs maires, notamment Pierre Bourque à Montréal, Gilles Vaillancourt à Laval et Claude Gladu à Longueuil. La Presse a révélé, dernièrement, comment

des services rendus par M. Dumont à Équipe Bourque/Vision Montréal ont été payés par la Ville de Montréal, et non comptabilisés comme dépenses électorales.

Michel Timperio, conseiller de l'opposition à Longueuil, affirme

que le rapport de dépenses électorales du parti du maire Gladu indique des frais de seulement 2758 \$ pour M. Dumont. « C'est d'un ridicule consommé, a-t-il dit à La Presse, en mai. Je suis très impressionné par le sens du bénévolat de M. Dumont. » Ce dernier soutient que M. Gladu est « un ami de 25 ans ».

Hier, M. Timperio a révélé que son parti, l'Alliance de Longueuil, a pensé recourir aux services de M. Dumont aux dernières élections. « Nous avons eu une rencontre avec lui et le chef de mon parti, Gisèle Hamelin. Après, Mme Hamelin n'était pas à l'aise. De mon côté, je me suis vite aperçu qu'on ne pouvait pas se payer un organisateur. On aurait dépassé le maximum permis de dépenses électorales. »

L'Alliance de Longueuil estime que le gouvernement doit donner l'immunité aux citoyens et aux militants qui voudraient dénoncer certaines pratiques, mais qui craignent de le faire par crainte de poursuites en diffamation.

« Le financement populaire des partis municipaux, c'est un mythe, a dit Mme Deslauriers. Les partis sont financés par des entreprises intéressées. Il faut mettre fin à ce système de corruption. Les partis doivent être soutenus par les fonds publics. »

Helen Fotopulos, conseillère de l'opposition à Montréal, a l'intention de porter plainte au Directeur général des élections contre Équipe Bourque/Vision Montréal à la suite des dernières révélations de La Presse. Elle aussi estime que la loi doit être modifiée.

Sainte-Thérèse fête ses 150 ans

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Sainte-Thérèse fête son 150^e anniversaire! Cette municipalité des Basses-Laurentides, considérée comme une ville d'art et de culture, a vu défiler sur son territoire des personnages qui ont marqué l'histoire du Québec après avoir étudié à son séminaire, devenu depuis le cégep Lionel-Groulx.

Mieux connue durant de nombreuses années sous le nom de Sainte-Thérèse-de-Blainville, en souvenir de la seigneurie Marie-Thérèse de Blainville, de 1769 à 1778, la municipalité a fait l'actualité par son histoire, mais aussi à cause de la présence des quatre plus grands fabricants de pianos — le dernier, Lesage a fermé ses portes en 1987 —, et de ses usines

de transformation du bois. Et il ne faut pas oublier le camp militaire Bouchard, qui fait partie maintenant de Blainville.

Marie-José Laurin, de la Société d'histoire des Mille-Îles, qui a écrit l'histoire de la municipalité, rappelle que lorsque Sainte-Thérèse a été fondée, le 1er juin 1849, le territoire comptait 320 acres et une population de 700 âmes. Aujourd'hui, son territoire comprend 2368 acres et sa population atteint près de 26 000 habitants.

Elle a aussi souligné que sir J. Adolphe Chapleau (1840-1898), qui a été premier ministre du Québec, est né à Sainte-Thérèse. On voit encore la maison qu'il a achetée, vers 1876, rue Saint-Charles.

Pour marquer cet anniversaire, différentes activités sont organi-

sées. Le spectacle d'ouverture aura lieu dimanche à l'église. Un prix d'entrée est demandé. Par contre, l'entrée est gratuite pour la très grande majorité des autres activités. Le maire Élie Fallu, ancien professeur au cégep Lionel-Groulx qui a été ministre dans le cabinet René Lévesque, sera le conférencier invité, le 9 juin, au centre culturel. Il parlera du développement de Sainte-Thérèse.

Le programme des festivités prendra fin le 24 juin par une grande fête : de 16h à 20h, il y aura « Fête au village ». À compter de 20h45, la Bottine souriante présentera un spectacle au collège Lionel-Groulx (entrée gratuite), et à 21h45, il y aura un feu d'artifice.

Pour de plus amples informations sur la programmation, (450) 434-1445, poste 272.

Louise Harel veut rétablir la liaison Jean-Talon/Windsor

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a déclaré hier qu'il fallait absolument trouver une solution pour remettre en marche la liaison entre les gares Jean-Talon et Windsor du train de banlieue Montréal/Blainville.

Mme Harel, également ministre de la Métropole, a aussi indiqué avoir discuté de la situation avec son collègue du ministère des Transports, Guy Chevrette, et qu'il était d'accord.

Tout laisse croire que la ministre Harel va demander les crédits nécessaires pour les travaux qui permettront le maintien de la liaison à la prochaine réunion du Conseil des ministres, mercredi.

Un porte-parole du bureau de la ministre a indiqué qu'elle ne savait pas quand l'annonce serait

faite, mais que ça ne saurait tarder puisque le service doit reprendre rapidement.

À l'Agence métropolitaine de transport, on affirme ne rien savoir de la position adoptée par la ministre des Affaires municipales.

De son côté, Jean Léveillé, d'Accès-Nord (organisme créé il y a deux ans pour l'amélioration du transport en commun entre la couronne nord et Montréal), est ravi. « Il faut se réjouir de cette prise de position et j'espère que tout ce que la ministre a dit va se produire. Il ne faut pas oublier que c'est le ministre Chevrette qui est responsable de l'arrêt de la liaison entre Jean-Talon et Windsor parce qu'il n'a pas voulu débloquer les crédits nécessaires », a ajouté M. Léveillé.

Instaurée en janvier dernier, la liaison qui permettait aux usagers d'atteindre le centre-ville de Montréal rapidement a été interrompue lundi.

Perquisitions de Revenu Québec

Revenu Québec a exécuté mercredi cinq mandats de perquisition à trois endroits dans la région de Montréal. Ces nouvelles perquisitions faisaient suite à l'exécution de 17 mandats, le 9 décembre 1998, et visaient à recueillir des éléments additionnels de preuve relative-

ment à d'autres personnes ayant participé à un important stratagème d'évitement fiscal dans le domaine de la vente d'automobiles.

L'enquête a démontré que l'utilisation de ce stratagème, impliquant divers intermédiaires, aurait permis à des sociétés de réclamer des cré-

ditions de taxe totalisant plus d'un million de dollars pour la seule année 1997.

Ces crédits découlaient de l'achat de 400 véhicules, sans qu'aucune taxe (ni TVQ ni TPS) ne soit déclarée ou remise au MRQ.

twik

MODE JUNIOR BRANCHÉE SUR
TOUS LES GRANDS AXES
TWIK CITOYENNE DU MOÛDE
ESPRIT INTERACTIF MARQUANT
DÉJÀ LE CAP DE L'AN 2000

LE PETIT PÊCHEUR TARTAN

5,99

C'est le chapeau twik de l'été 1999. En coton, tout souple, réversible, côté carreaux en 3 combinaisons de rouge, marine/vert, bleu/brun, côté uni en harmonie. P.m.g.tg. Rég. 8,00*

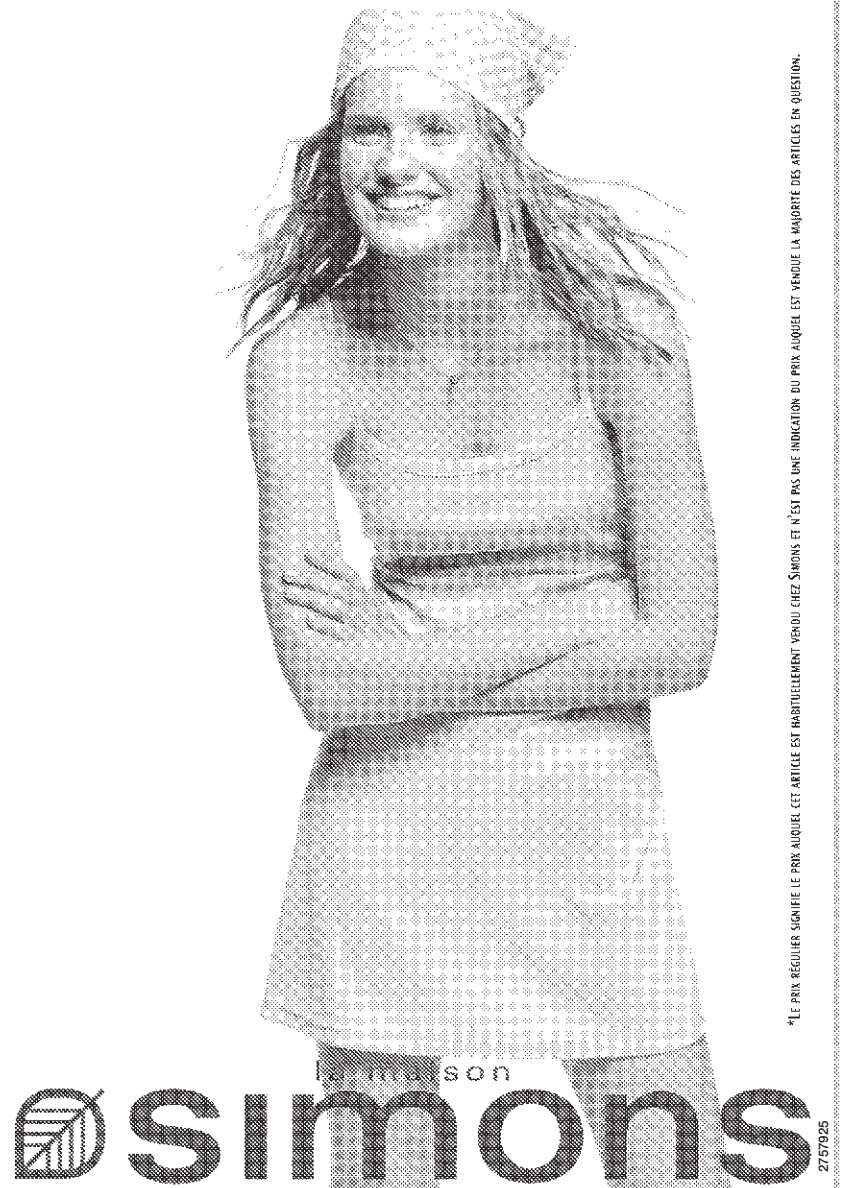
LA CAMI FLEURS BOHÈMES | | 9,99

Twik c'est la championne des valeurs mode exceptionnelles. De sa super collection de camisoles pur coton prélavé, le style brodé en contraste sur noir, gris, blanc, marine, bleu tendre, cerise, rose. P.m.g. Rég. 16,00*



LA MINI ROBE TRICOT INTERLOCK | 9,99

Parfaitement stretch, parfaitement twik, la robe courte à découpes empire, fines bretelles, noeud au dos. Noir, marine, ciel, lilas, rose tendre. T.p.p.m.g. Une autre valeur twik exclusive. Rég. 25,00*



*LE PRIX RÉGULIER S'AGIT DE LA VERTUEUSEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX RÉGULIER EST VRAIE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE
HEURES D'AFFAIRES PROLONGÉES POUR NOTRE MAGASIN DE MONTRÉAL: DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H00 À 21H00. SAMEDI DE 9H30 À 17H00, DIMANCHE 12H00 À 17H00

La Station est prête à recevoir ses prochains locataires

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Les six astronautes et le cosmonaute russe de *Discovery* ont terminé leur déménagement de quatre jours avec un dernier coup de plume hier matin.

Ils ont nettoyé le filtre à air, rapporté dans la navette les débris de leur activité d'électricien et de plombier, pris les mesures pour l'installation d'un appareil de conditionnement physique, pris un dernier échantillon d'air et gonflé le taux d'oxygène à 25,5 % — l'atmosphère terrestre en contient 21 %.

En tout, ils ont laissé 315 litres d'eau potable et 1,3 tonne d'outils, vêtements et nourriture dans la Station et 300 kilos à l'extérieur durant la promenade de dimanche. L'emplacement des 120 sacs a été soigneusement vérifié par Julie Payette et Ellen Ochoa : un seul déplacement pourrait compromettre les futurs arrimages.

Les nouveaux MIRTS de mesure du courant dans les batteries de *Zarya* ont été testés cette nuit après la séparation, survenue peu avant 19 h hier. « Arrimée à la navette, la Station n'était pas dans une orientation optimale pour la recharge », explique le Canadien Chris Hadfield, qui à titre de Capcom s'occupe des relations avec l'équipage pendant la nuit (leur jour vu qu'ils vivent à l'heure de Moscou depuis deux semaines). « Les Russes vont laisser les batteries se décharger et vérifier qu'elles se rechargent à 101 %, au lieu d'un peu moins avant le changement des MIRTS. »

Julie Payette a quitté la Station comme elle l'avait approchée vendredi : en prenant des photos. « *Discovery* » a fait deux tours et demi d'observation en suivant une

ellipse de diamètres 130 et 150m. « C'est très confortable. Il y a beaucoup de place, c'est coquet », a dit l'astronaute montrealaise, rieuse, en conférence de presse mardi soir. Une question sur la possibilité de procréer en apesanteur lui a fait agrandir les yeux. Des tests avec des animaux ont montré « qu'il n'y a pas de problème », a-t-elle répondu. « Nous travaillons ici. Il n'y a aucune tâche que nous ne pouvons pas accomplir. »

En 1992, à son embarquement à l'Agence spatiale, l'astronaute qui avait alors 28 ans confiait qu'elle ne renonçait pas à fonder une famille.

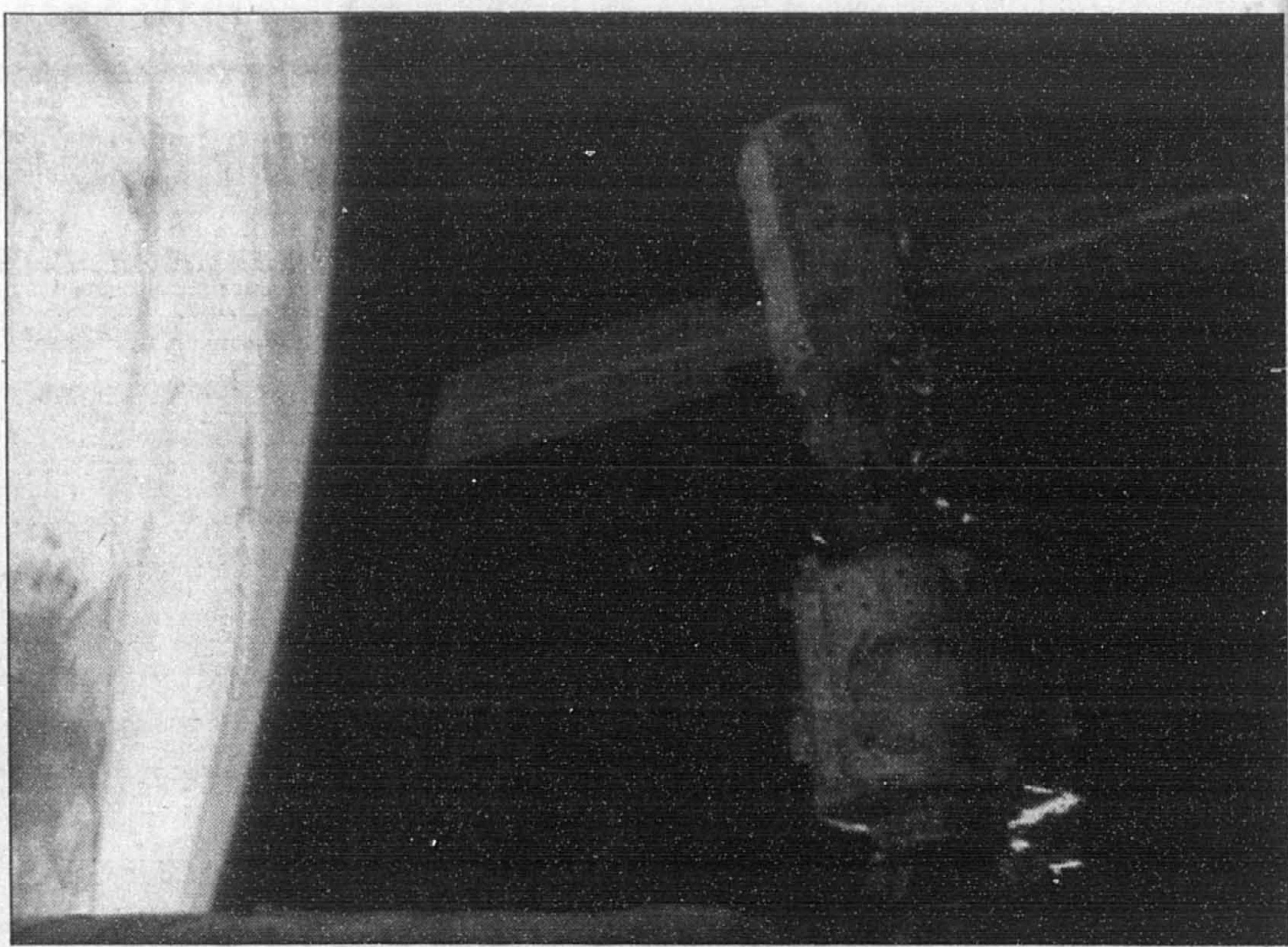
Pas question, par ailleurs, de révéler si elle a souffert du mal de l'espace. « J'ai

fait très attention. »

Comme hors-d'oeuvre avant le désarrimage, Houston a fait jouer une chanson de Lynnard Skynnard au réveil, à 15 h 50. En fin de soirée, huit heures de loisir attendaient l'équipage. Quand un journaliste a demandé au commandant le programme, mardi soir, Kent Rominger a passé le micro à Julie Payette, qui a la responsabilité de prendre des photos rigolotes de ses coéquipiers durant la mission. « On a deux activités : regarder la Terre par la fenêtre et flotter, a dit l'ingénieure née à Ahuntsic. Si on n'est pas en mouvement, c'est pas mal difficile de gagner un mur. »

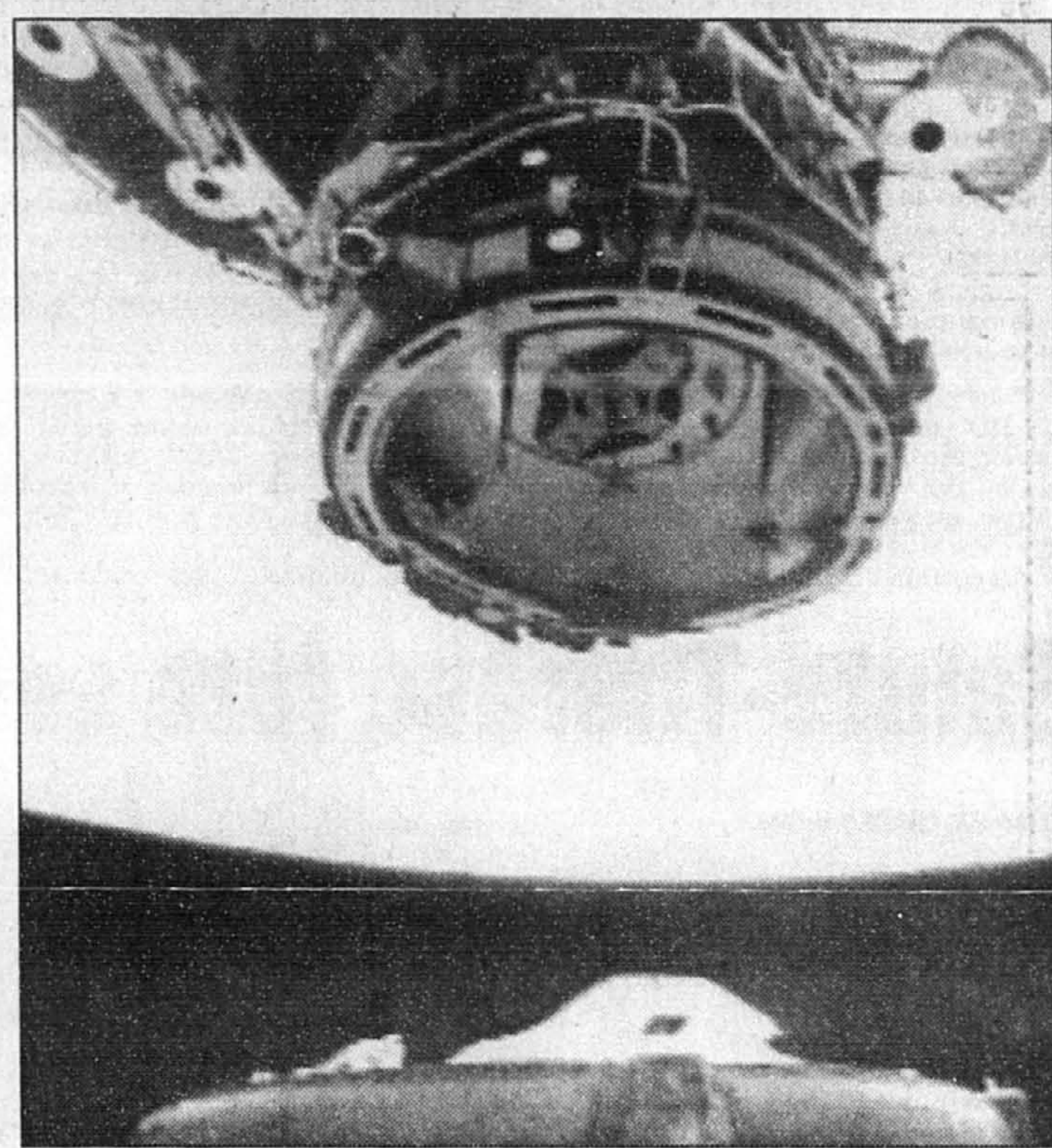
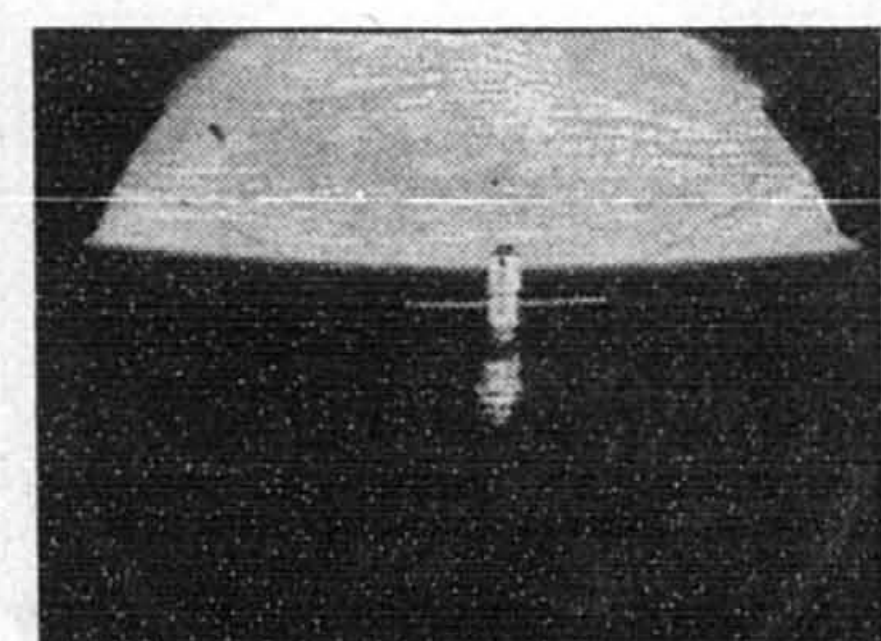


JULIE PAYETTE
dans l'espace



PHOTOS AP

Une caméra de télé, montée dans la soute de *Discovery*, nous montre (photo du haut) la navette arrimée à la Station spatiale en orbite autour de la Terre. Notre bonne vieille Terre (photo de droite) était visible en arrière plan, lorsque la navette (en bas) s'est séparée de la Station. Les procédures de séparation ont eu lieu à 240 miles au-dessus de l'Océan Pacifique.



Les aléas de Zvezda

MATHIEU PERREAULT
envoyé spécial, HOUSTON

Tôt jeudi matin, *Discovery* a allumé à 17 reprises ses moteurs pour remonter d'une dizaine de kilomètres la Station spatiale internationale. Le souvenir de *Skylab*, qui s'est désintégré au-dessus de l'océan Indien en juillet 1979 après que le programme de navette spatiale eut accumulé retards sur retards, est bien vivant à la NASA.

Quand le module de service russe, récemment nommé *Zvezda* (flèche), s'arrimera à *Zarya* en novembre, la Station sera retombée de 25 km à 355 km. Depuis 18 mois, l'agence spatiale russe RKA reporte sans arrêt le lancement du coeur de la Station, qui assurera

air et température sains en plus de rétablir périodiquement l'altitude idéale, une orbite elliptique variant de 378 à 385km. Pour éviter de tomber trop rapidement, elle a recommencé à tourner sur elle-même dès que la navette l'a quittée.

À chacun des passages du patron de la NASA, Daniel Goldin, devant le Congrès américain, les députés le talonnent sur la question russe. « Vont-ils respecter leurs engagements ? » « Avez-vous une solution de rechange ? » La marine américaine a dû mettre au point en catastrophe un « module de service intérimaire » au milieu des années quatre-vingt-dix, au coût de 156 millions US ; un an ou deux seraient gagnés en utilisant cette reconversion d'une fusée jus-

qu'alors « top secret », selon *Scientific American*. *Zarya*, propriété de la NASA, a été modifié pour améliorer ses capacités de contrôle et ses fusées.

Tout est prêt pour une défaillance définitive des Russes, même si la NASA ne manque pas une occasion de souligner que *Zvezda* a été charrié au centre de lancement de Baïkonour, au Kazakhstan. Si tout marche comme sur des roulettes, la roue de secours américaine sera transformée en laboratoire ou remplacera tout simplement *Zvezda* quand il ne suffira plus à la tâche, dans une bonne dizaine d'années.

Au niveau canadien, la confiance est de mise. Et ce, même s'il est maintenant officiellement hors de question de saborder *Mir* cette année. « Les Russes vont respecter leurs

engagements : Boris Eltsine l'a promis », affirmait le patron de l'agence de Saint-Hubert, Mac Evans, en marge du lancement de *Discovery*.

Peu avant le 27 mai, la haute gomme de la NASA a rencontré ses homologues russes pour discuter des problèmes menaçant encore *Zvezda*. « Nous avons étudié la possibilité que l'arrimage automatique avec le cargo Progress ne soit pas possible, a dit Frank Culbertson, directeur à la NASA, la semaine dernière en conférence de presse. Nous ferons un deuxième essai en mode manuel, puis enverrons un Soyouz si ça ne marche toujours pas. Il faudrait deux jours de préavis. » Un équipage de cosmonautes est à l'entraînement et sera sur le qui-vive tant que *Zvezda* n'est pas bien ancré en orbite.

Dufferin GAMES

Sortons les jeux d'été!
Découvrez notre nouvel assortiment de jeux de fer, bocce et croquet dans leur emballage robuste et pratique.

Place Rosemère
433-8228
Mail Champlain
672-6673

Amusez votre famille et vos amis!

SOLARIUMS Zytco

TROIS-SAISONS QUATRE-SAISONS
ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT

ESCOMPTE DE 25% À 50%

OUVERT LE SAMEDI
4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
INTERNET: WWW.ZYTCO.COM

(514) 335-2050
(800) 361-9232

ESTIMATION SANS FRAIS

Déjà l'été!

LA BOUTIQUE STARS SURF SHOP

149\$ Wetsuit et VFI
Rég. 249\$

OUVERT LE DIMANCHE

(450) 663-5543
313, BOUL. CARTIER, LAVAL

WAKEBOARD • WINDSURF • SKI NAUTIQUE

Cours de cuisine
Pour mieux cuisiner à la maison

LA CUISINE AU BARBECUE
Courte durée : 2 cours de 3 heures • Les merc. 16 et 23 juin à 18 h 30
Les sam. 12 et 19 juin à 13 h • Les mar. 15 et 22 juin à 13 h ou 18 h 30

360, rue du Champ-de-Mars, Montréal
Métro Champ-de-Mars • Stationnement public
Tél. : (514) 393-8111

ACADÉMIE CULINAIRE
www.academieculinaire.com
Venez voir notre recette du jour sur Internet

loto-québec résultats

649 Tirage du 99-06-02

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 998 590,10 \$
5/6+	3 199 318,00 \$
5/6	234 2 044,30 \$
4/6	11 118 82,40 \$
3/6	208 236 10,00 \$

Numéro complémentaire: 43
Ventes totales: 13 486 046 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 200 000 \$

Québec 49 Tirage du 99-06-02

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	17 500,00 \$
4/6	508 50,00 \$
3/6	18 668 5,00 \$
BONI	59 1 694,92 \$

Numéro complémentaire: 32
Ventes totales: 660 181,50 \$
CAGNOTTE DE 100 000 \$

Panco Tirage du 99-06-03

1	2	6	8	13
15	16	25	27	28
30	34	36	43	45
52	54	62	68	70

Quintessence Tirage du 99-06-03

3	4
427	3733

Extra Tirage du 99-06-02
NUMÉRO: 618538

Extra Tirage du 99-06-03
NUMÉRO: 950343

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous êtes invités aux **FESTIVITÉS**

du 25^e anniversaire de la boutique de métiers d'art **l'empreinte**

COOPÉRATIVE

les 5 et 6 juin 99 de 12h à 18h

VENEZ VISITER NOTRE EXPOSITION d'objets Farfelus

272, rue Saint-Paul Est, Vieux Montréal
Tél. : (514) 861-4427

15% DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

Faites-LEUR la vie DURE!
Des instructions d'entretien imbattables

Tilly Endurables

POUR HOMMES ET FEMMES - Des vêtements de voyage et d'aventure résistants, élégants, faciles d'entretien et à l'épreuve des pickpockets.

MONTRÉAL - 1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
COMMANDES POSTALES - catalogue de 80 pages 1-800-465-4249

Les commissions d'enquête prennent trop de temps parce que les commissaires... manquent de temps

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
QUÉBEC

Il faudrait instaurer une sorte de secrétariat permanent des commissions d'enquête ou, du moins, permettre aux commissaires de mieux se préparer pour éviter que leurs audiences s'enlisent.

C'est l'idée qu'ont caressée hier quelques vétérans des enquêtes publiques, en racontant comment ils ont chacun affronté les barrages de procédures ainsi que les délais et les coûts vertigineux qui attirent de plus en plus les critiques.

« Chaque fois qu'une commission débute, c'est comme si on réinventait la roue. Les commissaires apprennent sur le tas », a déploré le juge Yvon Roberge, en prenant la parole au Congrès du Barreau du Québec, dans le cadre du débat ironiquement intitulé *Enquête sur les commissions d'enquête*.

« Si on assurait un suivi, on éviterait la prolifération des erreurs de la part des commissaires, du gouvernement, des ministres. On pourrait évaluer les coûts probables

plutôt que de tirer n'importe quelle date d'un chapeau! » a continué celui qui a présidé une commission sur la mort de deux Montagnais.

Tout aussi éloquent, quatre autres juges, avocats et ex-commissaires n'ont pas hésité à distribuer les blâmes qu'ils ne peuvent toujours infliger au terme de leurs travaux...

« Quand on accepte notre mandat, on se retrouve devant deux pages blanches. Il faut tout organiser, se trouver des bureaux, embaucher du personnel. Et en ce qui a trait à la preuve, on n'a rien. Il faut essayer d'imaginer ce qu'elle pourra être... », a ainsi lancé l'ex-président de la commission sur la Somalie et juge à la Cour d'appel fédérale, Gilles Létourneau.

« Les médias veulent que, quand une commission est créée, elle commence le lendemain matin et que, le soir, il y ait du sang pour qu'on fasse la une. C'est une des raisons des ravages en matière de contestations et de coûts. On a besoin de plus de temps pour lui donner ses contours », a continué le professeur Louise Viau, membre de la très contestée commission Poitras.

Les avocats eux-mêmes n'ont pas échappé aux remontrances de leurs anciens confrères, qui leur repro-

chent de faire traîner les choses en agissant exactement comme ils le font au tribunal.

« Pour quelqu'un qui est habitué au litige, c'est difficile à comprendre que celui qu'il représente ne risque pas d'être condamné, qu'on recherche la vérité et qu'on n'a pas de cause à gagner ou à perdre », a analysé M^e Michel Jolin, fort de ses expériences devant trois commissions.

Le juge Létourneau voudrait ainsi qu'on cesse de blâmer des personnes précises pour ne s'intéresser qu'aux problèmes du système, qui demeurent la véritable raison d'être des enquêtes.

Reste que, blâme officiel ou pas, les avocats risquent quand même de faire du zèle. Car on ne peut être convoqué devant les commissaires sans voir sa réputation écorchée au passage ou sans avoir à craindre les foudres de son employeur, rappelle Louise Viau.

Faut-il garder les commissions d'enquête? Oui, ont néanmoins répondu tous les participants, parce qu'on serait parfois incapable de faire éclater la vérité. Reste qu'il faut que ces fameuses vérités servent à quelque chose une fois que « les fonctionnaires sont retournés dans leur bureau, que les juges

sont devenus muets, que les commissaires ont perdu leur immunité et que l'opposition est passée à autre chose... » « Le rapport Poitras révèle que la SQ est dirigée par des ignares et que les affaires internes sont une véritable farce. Mais quel

relais les médias, nos chiens de garde, ont-ils pris pour que cette situation soit corrigée après toute cette enquête qui a coûté si cher? interroge M^e Jolin. Ce n'est pas le commissaire qui peut revenir et forcer le gouvernement à agir! »

SOLDE D'ÉTÉ

30% DE RABAIS

Collection

BISON CLUB

SCANDINAVIA

Pour femmes seulement

OGILVY

NIVEAU STYLE DE VIE

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST (ANGLE DE LA MONTAGNE), MONTRÉAL

TÉL.: (514) 845-4742

Achetez-en 1, obtenez-en 2.



TMN
The Movie Network
An Astral Communications Network

Payez une fois, profitez-en à la maison et au chalet.

Bell ExpressVu™ présente son 2 pour 1: vous payez une seule fois pour la programmation, et vous profitez de la télévision numérique par satellite à vos deux résidences. Votre premier système ne vous coûte que 449,00 \$* et la seconde antenne parabolique vous est laissée à 50 \$ après remise postale. Jusqu'au 30 juin, vous recevez en plus un crédit de programmation d'une

Programmation à partir de **7,95 \$/mois**

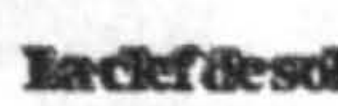
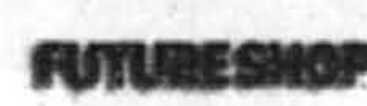
valeur de 200 \$ en vous abonnant au menu Spécial Gros Appétit. Pourquoi payer deux fois pour le câble alors qu'on peut profiter d'une programmation sur mesure, du son et de l'image de qualité numérique et d'un choix parmi plus de 140 canaux en double? Renseignez-vous maintenant chez l'un de nos détaillants et profitez de la télé numérique deux fois plutôt qu'une.

Bell
ExpressVu



Téléboutique

BRAULT & MARTINEAU



*Offre applicable au modèle 2700, d'une valeur de 449,00 \$. Frais de programmation, taxes et frais d'installation en sus. Deuxième antenne parabolique à 100\$, coupon-rabais d'une valeur de 50\$. Cette offre ne peut être combinée à d'autres offres de crédit de programmation. Prix en vigueur à partir du 1^{er} mai 1999. Prix sujets à changements sans préavis. **7,95 \$ correspond au prix de vente au détail de la programmation. © 1999 Bell ExpressVu, une marque de propriété de Bell Satellite Systems Inc.

Rimouski : reprise des traitements en chambre hyperbare

MARIE-FRANCE LÉGER

L'hôpital de Rimouski devrait reprendre à partir du 20 juin le programme de traitement en chambre hyperbare de 25 enfants atteints de paralysie cérébrale.

Le programme devait commencer le 31 mai, mais a été interrompu apparemment pour des problèmes de protocole non suivis. Mais hier, les parents ont appris que le traitement d'oxygénothérapie en caisson hyperbare, d'une durée de 40 jours, est remis sur les rails.

Lucie Rivest, de Joliette, mère de la petite Camille, cinq ans, apprécie ce retournement de situation qui, espère-t-elle, permettra à son enfant de faire des progrès importants. « Ma fille a des difficultés motrices. Ce serait tellement agréable si ça pouvait l'aider. C'est une lumière pour nous cette nouvelle », a-t-elle indiqué hier à *La Presse*.

L'hôpital de Rimouski est l'un des rares établissements qui possède une chambre hyperbare. Les 25 enfants choisis pour recevoir des traitements sont intégrés à la recherche scientifique menée par le psychiatre Pierre Marois, du centre Marie-Enfant, en collaboration avec l'hôpital Sainte-Justine.

Cette recherche porte au total sur 250 enfants du Québec. Elle est la première du genre à être réalisée dans le monde, même si des traitements semblables sont utilisés depuis plusieurs années dans d'autres pays.

Le Collège des médecins du Québec ne voyait pas d'un bon oeil l'utilisation de ce traitement sur une base expérimentale sur des enfants atteints de paralysie cérébrale. Ce n'est plus le cas maintenant que les règles scientifiques sont suivies.

Quant à Mme Rivest, qui s'était déplacée à Rimouski avec sa fille à la fin mai pour se faire dire par les médecins que tout était annulé, elle reprend espoir.

Qui est propriétaire de l'ex-Hôpital général de Lachine ?

MARIE-FRANCE LÉGER

Une dispute au sujet du droit de propriété de l'ex-Hôpital général de Lachine empêche les patients de l'hôpital de réadaptation Lindsay d'occuper les locaux de cet édifice vacant pendant les travaux de rénovation dans leur propre établissement qui devaient débiter à la fin mai.

Le déménagement temporaire des 130 patients du Lindsay, déjà entièrement planifié, a souligné avec amertume le directeur Réjean Plante, se heurtant à une injonction de la part de la corporation propriétaire de l'ex-hôpital qui sera entendue les 15 et 16 juin en Cour supérieure.

La régie régionale de la santé et des services sociaux considère que cet hôpital, qui a fermé ses portes en 1996 dans la foulée de la réforme de la santé, est du domaine public, mais ça ne semble pas l'avis de la corporation de l'Hôpital général de Lachine. Le litige porte sur la propriété et les transferts d'argent de l'hôpital vers la fondation au moment de la fermeture, soit trois millions en fonds d'immobilisation.

« La question ici est de savoir qui est propriétaire de la bâtisse et des actifs », a indiqué hier Pierre Chagnon, coordonnateur des services financiers à la régie régionale, en soulignant que ce n'était pas la première fois que des corporations agissaient ainsi dans le secteur de la santé.

Si la dispute devait traîner en longueur, le directeur craint de devoir commencer les travaux estimés à 6,4 millions en présence des patients.

« On est bloqué. C'est pas mal frustrant. On va peut-être être obligé de faire rester les patients à l'hôpital pendant les travaux, en réduisant le nombre de lits », a-t-il indiqué tout en admettant que ce n'était pas l'idéal pour des personnes en réadaptation.

Guerre des écoles : les dissidents dénoncent un scénario « scandaleux »

MARC THIBODEAU

Les dissidents du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) affirment que le ministère de l'Éducation privilégie un scénario « scandaleux » pour clore l'épineux dossier de la répartition des écoles entre la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et la Commission scolaire English-Montréal (CSEM).

L'un des chefs de file des dissidents, Robert Cadotte, a indiqué hier que le ministère envisage de transférer à la CSDM « seulement » quatre écoles pour pallier les « iniquités » causées par la création des commissions scolaires linguistiques.

Du lot, deux sont en « très mauvais état », note M. Cadotte. Et une troisième est trop mal située pour permettre à la commission scolaire, qui réclame une dizaine d'écoles, de répondre efficacement à ses besoins d'espace.

Il dit ignorer si le scénario consi-

déré prévoit le versement d'une compensation financière à la CSEM. Le ministre de l'Éducation, François Legault, a déjà indiqué il y a quelques mois qu'un tel transfert sans compensation n'était pas envisageable.

« Ce serait la bouffe ! » tonne M. Cadotte, qui affirme avoir obtenu ses informations d'une source au sein du Parti québécois « furieuse » de voir le gouvernement envisager un scénario aussi « préjudiciable » aux élèves francophones.

M. Cadotte lie ces renseignements aux rumeurs émanant de la

CSDM qui veulent que la CSEM envisage, dans un dossier parallèle, de retirer la poursuite judiciaire entreprise l'année dernière pour contrer le transfert à la commission scolaire francophone d'immeubles excédentaires de 26 millions.

« S'ils pensent à stopper la procédure, c'est qu'ils sont très contents du scénario proposé sur la question des écoles », juge-t-il.

La présidente de la CSDM, Diane De Courcy, a indiqué hier qu'elle demeurerait pour sa part « dans le noir » relativement aux intentions du gouvernement.

Elle a dit espérer que le ministre Legault lui présentera ses conclusions lors d'une rencontre qui doit avoir lieu au début de la semaine prochaine.

Le temps presse, insiste-t-elle, puisque plusieurs mois de travail seront nécessaires — si transfert d'écoles il y a — pour procéder aux réaménagements requis en vue de l'année scolaire 1999-2000.

Du côté de la CSEM, on rejetait hier du revers de la main les affirmations des dissidents de la CSDM.

Même s'il précise que « rien n'est impossible », le président de la commission scolaire, George Vathilakis, affirme que sa commission scolaire n'a aucune intention pour le moment de renoncer aux immeubles réclamés devant les tribunaux.

Il n'est pas question non plus de céder sans compensation des écoles à la CSDM, répète M. Vathilakis, qui affirme n'avoir jamais entendu parler du scénario mis de l'avant par M. Cadotte qui, selon lui, poursuit un « jeu politique » en sonnant ainsi l'alarme.

Le porte-parole du ministre Legault, Alain Leclerc, s'est contenté de déclarer que plus d'un scénario étaient à l'étude. Des rencontres additionnelles doivent avoir lieu avec la CSDM et la CSEM avant d'en arriver à un dénouement, indique-t-il.

Plaidoyer pour « révolutionner » la formation professionnelle

MARC THIBODEAU

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) réclame un virage majeur en matière de formation professionnelle pour permettre au Québec de rattraper, d'ici dix ans, son retard dans ce domaine.

Le président de la FCSQ, André Caron, estime qu'il faut une « révolution » puisque l'écart avec les autres pays de l'OCDE, en dépit des efforts réalisés ces dernières années, demeure considérable.

Dans la majorité des pays membres de l'organisation internationale, plus de la moitié des élèves de l'enseignement secondaire du deuxième cycle sont inscrits en enseignement professionnel. Au Québec, en 1996-1997, le chiffre correspondant était de 12 %.

« C'est quatre fois moins », a insisté M. Caron lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec l'Association des directeurs généraux de commissions scolaires (ADIGCS), l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TREAQFP).

Ces organismes souhaitent qu'en 2010, au moins un élève québécois sur deux chemine par la voie de la formation professionnelle au niveau secondaire.

Pour y parvenir, ils réclament notamment une révision de la structure des programmes de façon à permettre aux élèves qui s'engagent en formation professionnelle de revenir, s'ils le désirent, en formation générale ou encore de passer sans heurt en formation technique au niveau collégial une fois leur diplôme obtenu.

Il faut éviter, note M. Caron, que les élèves aient l'impression de s'engager dans un « cul-de-sac » en choisissant cette voie.

Des efforts accrus doivent par ailleurs être faits pour modifier la perception qu'ont les élèves, et leurs parents, de la formation professionnelle.

Diane Provencher, présidente de l'ADIGCS, reconnaît que le défi est de taille même si, dit-elle, cette formation mène à des emplois bien rémunérés qui sont appréciés par les diplômés.

Grâce à de telles orientations, les organismes présents hier espèrent du même coup pouvoir contrer le phénomène du décrochage scolaire, qui touche 30 % des jeunes de moins de 20 ans.

Ils souhaitent aussi éviter que des élèves s'inscrivent en formation professionnelle au niveau secondaire après un détour infructueux au niveau collégial. Actuellement, ces détours occasionnent des dépenses de l'ordre de 45 millions, selon le vérificateur général.

M. Caron estime que cet argent pourrait être utilisée pour soutenir financièrement le virage proposé.

Il se dit confiant que le gouvernement prêterait une oreille attentive aux propositions mises de l'avant puisqu'il est déjà « très sensible » à la nécessité de favoriser la formation professionnelle.



PHOTO MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse

Pour de « vraies négociations »

Un millier de militants syndicaux du secteur public affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont manifesté, hier midi, devant le siège d'Hydro-Québec à Montréal, où se trouve également le bureau montréalais du premier ministre Lucien Bouchard. Les manifestants provenaient du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupe notamment les employés d'Hydro-Québec actuellement en grève sélective. Les syndiqués ont réclamé de « vraies négociations » dans le secteur public québécois ainsi qu'une réforme du Code du travail afin de garantir les droits syndicaux dans la sous-traitance.

Hydro-Québec déplore un premier acte de sabotage

Un câble de fibre optique a été sectionné, boulevard Henri-Bourassa, dans le secteur Anjou

Presse Canadienne

Pour la première fois depuis le début des moyens de pression exercés par trois groupes de syndiqués d'Hydro-Québec, la société d'État rapportait hier un acte de sabotage.

Selon les informations fournies par Jean-Claude Lefebvre, porte-parole d'Hydro-Québec, un câble de fil optique sectionné boulevard Henri-Bourassa, dans le secteur d'Anjou, a eu pour effet de couper les communications entre Hydro-Québec et sa clientèle pendant une partie de la nuit et tout au long de la matinée d'hier.

« Ce qui laisse croire que c'est du sabotage, c'est que dans tout le

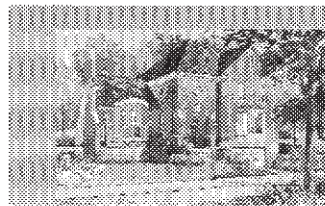
paquet de fils qui est là, seule la fibre optique qui dessert le bureau de services à la clientèle pour toute l'île de Montréal a été coupée », a fait valoir M. Lefebvre.

« Nos téléphones ne fonctionnaient plus. Nos clients ne pouvaient pas communiquer une panne ou obtenir une information », a-t-il ajouté.

En mi-journée, Hydro-Québec a détourné les appels vers d'autres centres.

M. Lefebvre a également indiqué que le travail d'entretien et de réparation effectué par les monteurs a été ralenti dans un certain nombre de cas. Ceux qui ne parvenaient pas à rejoindre le centre d'exploitation du réseau n'ont pas pu exécuter

leur tâche, pour des raisons de sécurité. Les techniciens, employés de métier et de bureau cherchent à obtenir de leur employeur des augmentations salariales de 13 pour cent pour les deux prochaines années. La société d'État s'en tient à la proposition gouvernementale pour l'ensemble des employés de l'État comportant une augmentation sur le salaire de base d'un pour cent et deux pour cent pour les deux prochaines années. Par contre, Hydro offre d'améliorer la rémunération en accordant un congé de cotisation au régime de retraite pour les cinq prochaines années et un boni conditionnel au niveau de performance de l'entreprise.



La Maison de Rêve
LES AILES DE LA MODE

FONDATION
AILES DE LA MODE

À GAGNER !
Tirage le 12 octobre 1999

Les heures de visite sont le lundi, jeudi et vendredi, de 14 h à 20 h, et le samedi et dimanche, de midi à 17 h.

Gaz Métropolitain

BRAULT & MARTINEAU

SICO

DÉTARIS



Les Industries Century Industries inc.



Pierre Chabotte Inc.



Matériel, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

La nouvelle ère des ordinateurs sur mesure



Éric Bernatchez

Il y a à peine un an, Dell, Gateway et les assembleurs de PC installés dans des boutiques étaient les seuls à proposer des ordinateurs sur mesure. Si on voulait acheter un IBM ou un Compaq, il fallait choisir une des configurations proposées dans les grandes surfaces. Tant pis si vous vouliez un plus gros disque dur. Mais le vent tourne. De plus en plus, les grands fabricants d'ordinateurs s'immiscent dans le marché du sur mesure.

En général, ces fabricants utilisent leur site Web où les pièces de chaque ordinateur sont énumérées dans des listes déroulantes avec

plusieurs options, par exemple, un disque dur de 9, 13 ou même 25 gigaoctets.

En fait, pratiquement tous les grands fabricants cherchent des moyens de passer à la fabrication sur mesure, pour faire compétition à Dell et Gateway, des compagnies qui le font depuis longtemps. Et leur succès des dernières années leur ont donné raison. Des rapports de Dataquest et International Data Corporation (IDC) confirment que l'avenir est au sur mesure.

D'ailleurs, Compaq s'y est lancée récemment et Apple l'a fait en début d'année pour ses modèles G3. IBM offre depuis quelques mois des ordinateurs sur mesure pour ses clients plus importants, ceux qui achètent 50 ordinateurs et plus. Et on commence à vendre des portables sur mesure. Même les détaillants, qui sentent leur glisser entre les doigts une foule de clients, sont en train de s'organiser pour vendre des ordinateurs sur mesure dans leurs grandes surfaces.

Par exemple, Future Shop a mené un projet pilote dans ses magasins de l'Ouest et est en train de préparer un programme de vente sur mesure pour bientôt, peut-être

l'automne prochain. « Nous voyons cela comme une opportunité de croissance pour nos magasins, dit Eric Ommundsen, porte-parole de Future Shop. Les gens qui ont déjà acheté un ordinateur ont une idée plus précise de ce qu'ils veulent dans leur prochaine machine et le concept peut les intéresser. »

L'un des modèles envisagés par Future Shop est actuellement utilisé aux États-Unis par Circuit City. Au magasin, les clients ont accès à un stand et sont aidés par un vendeur pour concevoir leur propre ordinateur à partir de modèles d'HP et de Compaq, entre autres. C'est une façon de combiner les avantages d'un magasin avec ceux du sur mesure, une recette qui s'est révélée profitable pour Circuit City qui, après son projet pilote, a étendu le système à tous ses magasins.

Mais l'achat sur mesure n'est encore essentiellement qu'américain. « Apple ne l'offre qu'aux États-Unis et nous n'entendons que de vagues rumeurs annonçant la même chose ici », dit regretter Simon Elkrief, du magasin Solucentre, qui aimerait bien pouvoir dire oui à ses clients qui veulent changer quelques éléments de configu-

ration à l'achat d'un Mac G3. « Dans le temps des Mac SE, on faisait déjà du sur mesure, se rappelle-t-il. On pouvait entre autres mettre plus de mémoire ou un meilleur disque rigide à la vente de l'ordinateur. »

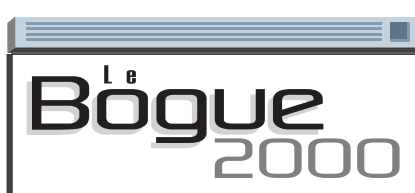
C'était alors le magasin qui faisait les modifications, et non l'usine, une méthode qui refait surface aujourd'hui, car c'est une des solutions envisagées pour que les magasins s'investissent dans la vente des ordinateurs sur mesure. En fait, la question de l'heure, c'est de savoir quelle méthode permet aux manufacturiers de faire des PC sur mesure sans tout chambarder et sans se mettre à dos son réseau de détaillants (par exemple en vendant directement sur le Web). L'industrie jongle donc avec quatre approches : la fabrication sur mesure en usine ; l'assemblage personnalisé en magasin ; le sur mesure fait par un sous-contractant et même une autre solution où les magasins ne feraient que louer leur espace commercial à des fabricants sur mesure.

Le sur mesure en usine — le fameux « build-to-order » — a une longueur d'avance, mais il impli-

que le remplacement de la fabrication en chaîne classique par des cellules de fabrication : réunis en petits groupes, les employés travaillent ensemble à assembler chaque ordinateur du début à la fin.

Pour les consommateurs, l'achat sur mesure comporte bien sûr l'avantage du choix, mais aussi quelques côtés sombres. Dans certains cas, comme chez Apple, on ne peut pas renvoyer l'ordinateur si on change rapidement d'idée. Et, en général, il faut assumer des frais de livraison, par exemple, de 160 \$ chez Dell.ca. Le problème est souvent facilement contourné si on connaît un commerçant qui assemble des PC, une formule généralement moins chère. L'avenir dira si l'achat sur mesure en grande surface élimine les frais de livraison ou ne fait que les masquer.

Quand nous en serons là, les ordinateurs sur mesure seront disponibles sur le Web, en boutique et dans les grandes surfaces. Face à tout cela, les ordinateurs vendus tels quels auront du mal à survivre. Après tout, qui voudrait, aujourd'hui, d'une automobile à laquelle on ne peut même pas ajouter d'accessoires en option ?



Une entreprise doit quitter la Banque Royale

ÉRIC BERNATCHEZ
collaboration spéciale

Transera, une entreprise de Calgary, a récemment quitté la Banque Royale à cause d'un questionnaire sur l'état de préparation à l'an 2000 que l'institution bancaire fait remplir à ses clients. Rosemary Marr, présidente de l'entreprise, ne s'estimait pas capable de fournir les garanties demandées, rapportait le *Globe and Mail* (1) cette semaine.

Le journal précise que l'entrepreneuse n'a pu répondre oui à la question : « Vos fournisseurs sont-ils prêts ? » puisqu'elle n'était pas sûre pour tous ses fournisseurs.

Huit pour cent des clients de la Banque Royale ont vu leur cote de crédit diminuée parce que la banque ne les considérait pas prêts. La banque affirme toutefois que Transera a été la seule entreprise à refuser de remplir le questionnaire. Transera est maintenant cliente à la Banque de Hong Kong.

Retards pour les produits asiatiques ?

Le *USAToday* (2) présentait cette semaine le cas typique d'une petite entreprise américaine prête pour l'an 2000, mais dont les opérations pourraient être tout de même affectées par ses multiples fournisseurs.

Robert Kushner, un importateur de Los Angeles qui fait affaire en Asie, est fin prêt, mais il raconte qu'il achète ses produits de 500 fournisseurs qui, eux-mêmes, s'alimentent auprès de centaines d'autres compagnies. Impossible de savoir qui est prêt et qui ne l'est pas. Les spécialistes estiment que la Chine et l'Indonésie sont parmi les pays les moins bien préparés.

L'article du *USAToday* cite aussi le cas d'autres compagnies, dont Intel, qui possèdent des usines en Chine, en Malaisie et aux Philippines. Intel s'inquiète du niveau de préparation de ses fournisseurs et est même allé jusqu'à leur envoyer des conseillers pour les aider dans leur préparation.

Les Américains sont confiants

Un récent sondage Gallup cité par *News.com* (3) montre que les Américains ne craignent plus beaucoup les effets de l'an 2000 sur leurs finances personnelles. Selon ce sondage, huit utilisateurs de cartes bancaires sur dix s'attendent à pouvoir faire leurs transactions au guichet automatique, au supermarché ou à la station-service.

Ils sont bien 64 % des répondants à prévoir un retrait d'argent avant le 31 décembre au soir, mais 52 % d'entre eux précisent que le montant retiré ne dépassera pas ce qu'ils retirent habituellement pour une journée. Enfin, 79 % des répondants estiment que, somme toute, l'an 2000 aura peu ou pas d'effet sur leurs finances.

1. *The Globe and Mail*
www.theglobeandmail.com/gam/ROB/19990524/RPULL.html

2. *USAToday*
www.usatoday.com/life/cyber/tech/ctf238.htm

3. *News.com*
www.news.com/News/Item/0,4,0-37011,00.html?st.ne.87.head

Avant-gardiste jusque dans nos offres

Obtenez un rabais de 150 \$ et un lecteur Zip ou un modem gratuit.

Achetez un Power Mac G3 avec un écran Apple de 17" d'ici au 27 juin et obtenez un rabais de 150 \$ par la poste en plus d'un coupon postal échangeable contre un modem ou un lecteur Zip interne d'Omega. Emballage cadeau semi-transparent bleu et blanc non compris. Pour connaître l'emplacement de votre revendeur autorisé Apple le plus près de chez vous, composez le 1 800 665-2775.



Pensons autrement.

© 1999, Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. Apple et le bogue, Apple sont des marques déposées aux États-Unis et dans certains pays. Power Mac est une marque déposée de Apple Computer, Inc. Certains restrictions s'appliquent. Écrivez-nous : nous les détaillons nos services. Banque Royale de 16" sur 16 cm. 2758615

CET ÉTÉ

la Chaîne culturelle
vous offre

la magie des mots

encore et encore...

95,3 FM
Lamèque

98,3 FM
Moncton

101,9 FM
Allardville

101,5 FM
Rimouski

100,9 FM
Chicoutimi

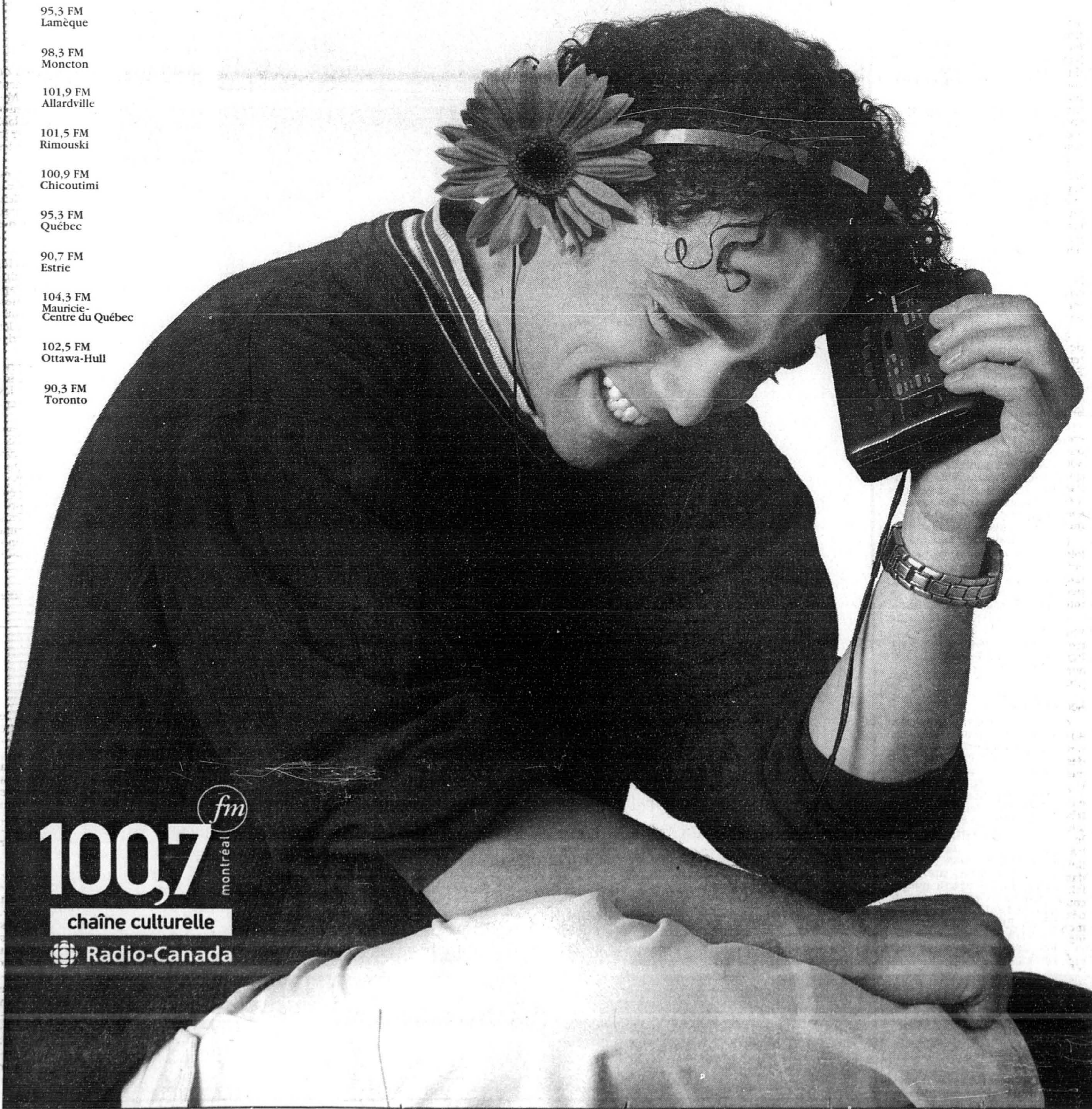
95,3 FM
Québec

90,7 FM
Estric

104,3 FM
Mauricie-
Centre du Québec

102,5 FM
Ottawa-Hull

90,3 FM
Toronto



100,7 fm
montréal
chaîne culturelle
Radio-Canada